

NOTICE  
SUR  
UN LÉGENDIER FRANÇAIS  
DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE  
CLASSÉ SELON L'ORDRE DE L'ANNÉE LITURGIQUE

PAR  
M. PAUL MEYER

---

TIRÉ DES NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES  
TOME XXXVI



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

---

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 41

---

M DCCC XCVIII



NOTICE

SUR

UN LÉGENDIER FRANÇAIS DU XIII SIÈCLE

CLASSÉ SELON L'ORDRE DE L'ANNÉE LITURGIQUE



NOTICE

SUR

UN LÉGENDIER FRANÇAIS DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE

CLASSÉ SELON L'ORDRE DE L'ANNÉE LITURGIQUE.

---

Le recueil de légendes en prose française qui sera étudié dans le présent mémoire se distingue à première vue des recueils analogues que j'ai eu précédemment l'occasion de décrire. Dans ceux-ci, en effet, ou du moins dans la plupart d'entre eux, les légendes sont classées plus ou moins rigoureusement, selon un ordre que l'on pourrait appeler hiérarchique : d'abord quelques morceaux sur la Nativité du Christ, sur l'Épiphanie, sur la descente de Jésus en enfer, puis la série des légendes des apôtres, et enfin les vies d'une trentaine de martyrs et de confesseurs ayant joui, en France surtout, d'une grande popularité. Parfois les vies des saintes sont groupées et forment une série distincte placée à la fin<sup>(1)</sup>.

Le recueil dont nous allons nous occuper, et qui nous est parvenu en plusieurs exemplaires dont la description sera donnée plus loin, offre une tout autre disposition. Les légendes y sont rangées selon l'ordre de l'année litur-

<sup>(1)</sup> Voir sur ce type, qui a été diversement modifié par des additions variables, la notice sur le ms. B. N. fr. 6447, dans les *Notices et extraits*, XXXV, 469-472.

gique, et par conséquent commencent à la Saint-André (30 novembre). Il ne contient pas moins de 168 morceaux, dépassant ainsi considérablement tous les recueils de légendes françaises qui nous sont parvenus<sup>(1)</sup>. Ces légendes, à peu d'exceptions près, sont fort abrégées, par comparaison aux vies latines qu'on peut lire dans les recueils de Mombritius, de Surius et des Bollandistes; parfois elles se réduisent à quelques lignes. On peut se demander si le travail d'abréviation a été fait par l'écrivain anonyme à qui nous devons le recueil, et qui ne nous a laissé aucun renseignement sur la façon dont il a procédé, ou si cet écrivain s'est borné à traduire un légendier latin où les vies se trouvaient déjà abrégées et rangées dans l'ordre du calendrier liturgique. On verra que la seconde de ces deux hypothèses doit être adoptée, bien que nous ne connaissions pas de légendier latin qui corresponde exactement à notre recueil français.

Sans parler des lectionnaires, où les vies sont coupées en leçons, et dont aucun par conséquent ne peut être la source de notre légendier français, il existe plusieurs recueils où les vies des saints sont rangées dans l'ordre du bréviaire. Les plus connus sont la *Summa de divinis officiis* de Jean Belet, dont malheureusement nous n'avons qu'une édition (plusieurs fois réimprimée) très infidèle<sup>(2)</sup>, et la *Legenda aurea* de Jacques de Varazze, qui a obtenu, peut-être à cause de l'heureux choix du titre, une popularité bien peu méritée. Ce n'est d'aucune de ces deux compilations que dérive notre légendier. La comparaison la plus superficielle suffit pour l'établir. Après d'assez longues recherches, je crois avoir trouvé un recueil latin qui est sinon l'original de l'ouvrage français, du moins une œuvre très voisine de cet original : c'est une compilation qui ne paraît guère avoir attiré l'attention jusqu'ici<sup>(3)</sup>, et dont on possède plusieurs copies de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou du XIV<sup>e</sup>. Elle est ordinairement intitulée *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*. Dans un ms. de l'Arsenal (n<sup>o</sup> 937 du nouveau catalogue) elle est désignée à l'in-

<sup>(1)</sup> Le légendier contenu dans le manuscrit Phillipps 3660 (*Notices et extraits*, XXXIV, 1, 183 et suiv.), et qui est l'un des plus étendus parmi ceux qui ont été décrits en détail, ne renferme que 80 morceaux. Le ms. de Queen's Coll., Oxford, non encore décrit, le plus volu-

mineux de tous les recueils de ce genre, en contient 115.

<sup>(2)</sup> Voir ce que dit à cet égard M. Mauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, 1, 89 et suiv.

<sup>(3)</sup> L'abbé Lebeuf est le premier, à ma con-

cipit par ces mots : *Summa de vitis sanctorum*. Ce manuscrit est du milieu ou du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Rien ne prouve que la compilation, dont l'auteur ne s'est pas nommé, soit notablement plus ancienne. Elle est, en tout cas, postérieure à 1230, puisqu'elle renferme un miracle de la Vierge daté de cette année (voir plus loin § 114).

C'est du manuscrit de l'Arsenal que je me suis servi de préférence pour la comparaison avec le légendier français. Il existe à Paris d'autres exemplaires de la *Summa* ou *Abbreuiatio in vitis sanctorum*. Je citerai : B. N. lat. 5639, fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque Mazarine, n<sup>o</sup> 1731 du catalogue de M. Molinier, XIV<sup>e</sup> siècle. Deux autres exemplaires de la même compilation ont été signalés, l'un à Auxerre, n<sup>o</sup> 124 (ancien 111), qui est attribué au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>, l'autre à Besançon, n<sup>o</sup> 816, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. Il en existe probablement d'autres, dissimulés dans les catalogues sous les titres vagues ou erronés de « Légendes des saints », « Vies des saints », « Légende dorée ».

Voici, d'après le manuscrit de l'Arsenal, le prologue de ce légendier, où l'auteur explique suffisamment le but qu'il s'est proposé :

*Incipit summa de vitis sanctorum.*

Cum plurimi sacerdotes sanctorum passionem et vitas non habeant, et ex officio suo eas scire et predicare debeant ad excitandam fidelium devotionem in sanctos, eorum maxime vitas qui in kalendario annotantur succincte perstringimus, ut libelli breuitas fastidium non generet et parrochiales presbiteros librorum inopia non excuset. Si quis autem vitam sui patroni non hic inueniat, non sit ei grave, si eam alibi totam querat.

Après ce court préambule, le compilateur entre immédiatement dans son sujet, en commençant par la vie de saint André. Son œuvre est très supé-

naissance, qui se soit occupé de ce recueil, à l'occasion du ms. d'Auxerre qui sera indiqué tout à l'heure (*Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, éd. Challe et Quantin, IV, 394 et 395). Il l'attribuait à un certain Vincent, ecclésiastique d'Auxerre dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, lequel ne serait autre que le célèbre Vincent, dit de Beauvais, l'auteur des *Specula*. M. Delisle (*Le Cabinet historique*, XXIII, 1877, 4-7) a rappelé, sans l'adopter,

l'opinion de Lebeuf, se bornant à constater que le recueil devait avoir été fait pour le clergé du diocèse d'Auxerre. En fait, le nom de Vincent ne paraît en aucun des mss. connus de cette compilation.

<sup>(1)</sup> *Catalogue général des mss. des bibliothèques publiques de France*, VI, 49. Explicit : *Abbreuiatio in gestis et miraculis sanctorum*.

<sup>(2)</sup> *Catal. général*, XXXII, 513. L'explicit est le même que celui du ms. d'Auxerre.

rière à la Légende dorée, bien qu'elle soit loin d'avoir obtenu le même succès. Elle n'est pas encombrée des absurdes explications étymologiques que Jacques de Varazze a placées en tête de chaque légende; l'auteur cite fréquemment ses sources et parfois même les discute avec un certain bon sens.

Les rapports qui unissent l'*Abbreviatio* ou *Summa de vitis sanctorum* à notre légendier français sont étroits autant qu'évidents. Pour chaque légende française j'ai indiqué la concordance avec la *Summa*; parfois j'ai même joint, en note, aux extraits de la version française les parties correspondantes de la *Summa*, et, ce que j'ai fait accidentellement, j'aurais pu le faire pour chaque légende. Qu'on se garde de supposer que le traducteur français a pu recourir aux sources mêmes qu'a utilisées l'auteur de la *Summa*. Cette hypothèse est exclue par le fait que dans le plus grand nombre des légendes la *Summa* nous présente des abrégés qui ne se trouvent nulle part ailleurs. L'accord est tel qu'il ne peut s'expliquer qu'en mettant le légendier français dans la dépendance du légendier latin.

Devrons-nous donc conclure que le recueil français est simplement la traduction de la *Summa*? Je ne le pense pas. On ne peut se représenter sous cette forme le rapport des deux textes sans négliger un certain nombre de différences dont je vais parler. D'abord la *Summa* contient quelques légendes qui manquent dans le recueil français<sup>(1)</sup>, et pour d'autres la traduction est incomplète<sup>(2)</sup>. On peut répondre que le traducteur peut avoir eu sous les yeux un texte incomplet de la *Summa*, ou encore qu'il ne s'est pas cru obligé de tout traduire. J'en conviens et n'insiste pas sur ce point. Mais il y a des divergences plus difficiles à expliquer. Ainsi, pour la vie de saint André (n° 1), le traducteur a certainement eu sous les yeux un texte en partie différent de celui de la *Summa*, et plus complet. En outre, le texte français contient jusqu'à dix légendes<sup>(3)</sup> que l'auteur de la *Summa* n'a point admises. Cette dernière constatation est particulièrement importante. D'après quel texte ont été traduites

<sup>(1)</sup> Celles de sainte Eugénie (25 décembre), fol. 12 c; saint Marcel, pape (16 janvier), fol. 22 b; saint Athanase d'Alexandrie (2 mai), fol. 40 c; saint Julien du Mans (27 janvier), mais classée au 28 août avec deux autres homo-

nymes), fol. 82 d; les quatre couronnés (8 novembre), fol. 102 b.

<sup>(2)</sup> Voir n° 124, 128.

<sup>(3)</sup> Les n° 4, 6, 44, 49, 56, 79, 81, 82, 85, 150.

ces dix légendes? On ne supposera pas que le traducteur a pris la peine de chercher ailleurs certaines vies qu'il ne trouvait pas dans la *Summa* et qu'il désirait faire entrer dans son œuvre. Une telle supposition serait assez peu vraisemblable. Il est plus simple d'admettre que notre légendier français est la traduction d'une compilation en très grande partie semblable à la *Summa*, mais qui en différait sur certains points, qui en était peut-être une édition augmentée. Cette hypothèse admise, on peut supposer que le traducteur a écarté certaines des légendes que lui offrait son modèle, et qu'il ne s'est pas fait faute d'écourter ou de supprimer des discussions qui, dans un ouvrage destiné à l'édification des simples gens, n'avaient point de raison d'être. Mais j'ai plus de peine à croire qu'il ait ajouté à son modèle. En somme, je crois que le texte même duquel est traduit le légendier français n'est pas encore découvert, mais que toutefois l'*Abbreviatio* ou *Summa* nous en donne une idée très approximative.

Cependant, alors même que ce texte viendrait à être recouvré, toutes les difficultés que soulève la composition du recueil français ne seraient pas résolues. Voici pourquoi. J'ai dit en commençant que ce recueil se distinguait à première vue des autres collections hagiographiques françaises par l'ordre dans lequel les légendes sont rangées, mais je n'ai pas dit qu'il avait en commun avec quelques-unes de ces autres collections un certain nombre de morceaux.

Sur les 168 légendes dont se compose notre recueil, il y en a 29 qui se retrouvent sous la même forme, dans la même version, mêlées à des légendes d'une tout autre origine, en plusieurs manuscrits. Je vais d'abord donner la liste de ces morceaux, avec l'indication sommaire des manuscrits où ils se retrouvent; ces manuscrits sont les suivants : Lyon, 772<sup>(1)</sup>; bibliothèque Mazarine, 1716; bibliothèque Phillipps, 3660 (Cheltenham)<sup>(2)</sup>; Bibliothèque nationale, fr. 423 et 17229; bibliothèque de Trinity College (Dublin), B. 2. 8; bibliothèque de Queen's College (Oxford), 335. Des indications précises, avec renvois aux feuillets des manuscrits, seront données plus loin dans la notice proprement dite.

<sup>(1)</sup> Décrit en détail dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 11<sup>e</sup> année (1885).

— <sup>(2)</sup> Décrit dans les *Notices et extraits des mss.*, XXXIV, 1<sup>re</sup> partie, 283 et suiv.

Voici maintenant la liste annoncée :

S. Éloi (n° 2), Lyon, Phillipps, Oxford (Queen's), Dublin.	S. Vincent (n° 24), Lyon.
S. Nicolas (n° 3), B. N. fr. 17229, Phillipps.	Conversion de S. Paul (n° 25), nombreuses copies.
SS. Fuscien et Victorique (n° 4), Dublin, Oxford (Queen's).	S. Savinien (n° 28), Oxford.
S. Nicaise (n° 6), Lyon, Dublin, Oxford.	S. Blaise (n° 31), Oxford.
La Nativité (n° 8), nombreuses copies.	La Claire S. Pierre (n° 37), nombreuses copies.
S <sup>te</sup> Anastasie (n° 9), B. N. fr. 17229.	S. Mathias (n° 38), Lyon.
S. Étienne (n° 10), nombreuses copies.	S. Grégoire (n° 41), Lyon.
Les Innocents (n° 12), Lyon, Dublin.	S <sup>te</sup> Marie l'Égyptienne (n° 44), Lyon.
S. Thomas (n° 13), Dublin.	L'Annonciation (n° 45), Lyon, Phillipps.
S <sup>te</sup> Colombe (n° 15), Oxford.	L'Invention de la croix (n° 55), Lyon, B. N. 423.
S. Julien et S <sup>te</sup> Basilisse (n° 17), Dublin.	S. Jean-Baptiste (n° 73), Lyon.
S. Hilaire (n° 18), Phillipps, Mazarine, Oxford.	S. Thibaut (n° 79), B. N. fr. 17229.
S. Félix (n° 19), Phillipps, Oxford.	S <sup>te</sup> Marie-Madeleine (n° 88), Lyon, B. N. 423.
S. Antoine (n° 20), Phillipps, Mazarine, Oxford.	S <sup>te</sup> Marthe (n° 89), B. N. fr. 423 et 13496.
	S. Remi (n° 144), Phillipps, Mazarine.

Voilà donc 29 morceaux qui sont communs, non pas seulement comme fond, mais comme rédaction, à notre légendier et à d'autres recueils dont la composition est pour le reste absolument différente. De plus, entre les 29 articles il y en a quatre, ceux que j'ai fait suivre des mots « nombreuses copies », qui font partie d'une sorte de fonds commun qu'on trouve dans presque tous les recueils de légendes françaises, c'est-à-dire dans dix ou douze manuscrits. Ce qui frappera tout d'abord le lecteur, c'est que ces 29 morceaux se trouvent tous dans la première moitié de l'ouvrage, puisque l'avant-dernier et le dernier portent dans le légendier les n<sup>os</sup> 79 et 89<sup>(1)</sup>. C'est surtout dans le commencement qu'ils abondent : il y en a 14<sup>(2)</sup> parmi les vingt premiers articles. Il semble, à première vue, que deux hypothèses seulement sont possibles : ou bien ces 29 morceaux ont été pris à notre légendier, ou bien c'est l'auteur

<sup>(1)</sup> La vie de saint Remi porte le n° 144; mais elle est autrement placée dans la *Summa* et en trois des manuscrits du légendier français;

voy. ci-après, p. 20, note 2. Sa vraie place est entre les articles 17 et 18.

<sup>(2)</sup> 15 en comptant la vie de saint Remi.

de notre légendier qui les a empruntés à quelque recueil déjà existant, pour les faire entrer dans le sien. Et cependant ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne satisfait entièrement à toutes les données du problème. La première se heurte à cette difficulté qu'en certains cas le texte de notre légendier est moins complet que celui qu'on trouve en d'autres recueils. Je l'ai vérifié notamment pour la vie de saint Nicolas (n<sup>o</sup> 3), où le ms. B. N. fr. 17229 contient un paragraphe qui manque dans notre légendier; et il ne faudrait pas supposer qu'il y a eu omission de la part de ce dernier, car le paragraphe en question manque aussi dans la *Summa*. On serait donc conduit à supposer que l'auteur de l'emprunt aurait pris la peine de compléter la version empruntée à l'aide d'un texte latin plus complet que celui de la *Summa*. Dans la seconde hypothèse, celle d'une série d'emprunts faits par l'auteur ou le compilateur de notre légendier, on devrait admettre que celui-ci aurait eu sous les yeux, en même temps que la *Summa* (ou du moins une compilation apparentée à la *Summa*), un recueil français de vies de saints disposé dans un ordre quelconque, et que, de temps à autre, il aurait cru bon d'alléger sa besogne de traducteur par des emprunts à ce recueil, en prenant la peine d'adapter au texte de la *Summa* les versions empruntées. Cela n'est pas impossible, mais c'est une façon de procéder peu ordinaire. En outre, de quelque part que vienne l'emprunt, on peut se demander pourquoi il a porté sur les fêtes des mois de novembre à mars, et sur un très petit nombre de fêtes de mai, juin et juillet. C'est une question à laquelle je ne saurais répondre.

Peut-être l'étude comparée des divers légendiers français — dont plusieurs n'ont pas encore été analysés en détail — aiderait-elle à la solution du problème que je me contente de poser. Il y aurait lieu aussi d'étudier le style des 29 articles dont l'origine est douteuse, afin de voir s'ils émanent du même traducteur que le reste. Cette étude exigerait des citations étendues et des discussions qui me conduiraient bien au delà des limites dans lesquelles doit se renfermer la présente notice.

Il me reste encore à déterminer l'époque où le légendier français a été composé, et à énumérer les manuscrits qui nous l'ont conservé.

Il a certainement été composé, ou, pour parler plus exactement, traduit après 1240. En effet, on verra plus loin qu'à la suite des miracles de saint

André, tels qu'on les trouve contés dans la *Summa* et dans le recueil de Grégoire de Tours, le traducteur a inséré un miracle qu'il affirme s'être produit en l'an 1240. La question de savoir s'il est le premier qui ait conté ce miracle, ou s'il a puisé son récit dans un écrit quelconque, est ici indifférente. Dans l'un et l'autre cas, il reste certain que le traducteur écrivait après 1240. D'autre part, comme deux des manuscrits qui seront décrits plus loin <sup>(1)</sup> appartiennent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'époque de la composition du légendier peut être placée approximativement entre les années 1240, date fixe, et 1280 ou 1290, date conjecturale.

Voici maintenant la liste des manuscrits :

ÉPINAL, 70 <sup>(2)</sup>. Parchemin, 101 ff. à 4 colonnes et à 52 lignes par colonne; 325 millim. sur 218. Il y a trois lacunes : la première, entre les ff. 88 et 89, a enlevé la fin de la vie de saint Adrien (8 septembre) et les légendes suivantes jusqu'à la vie de saint Léger (2 octobre), dont le commencement fait défaut. J'estime cette lacune à environ 16 feuillets, soit deux cahiers. Elle est ancienne, car la pagination, qui paraît remonter au XV<sup>e</sup> siècle, n'en tient pas compte. La seconde, causée par la perte du feuillet 97, est plus récente, puisque la pagination en fait foi. Avec ce feuillet ont disparu la fin de la légende de saint Simon et de saint Jude, celle de saint Quentin et le commencement de celle de saint Eustache. Enfin le manuscrit s'arrête au commencement de la vie de sainte Catherine, et a par conséquent perdu au moins un feuillet contenant la fin de cette légende et la vie des deux Saturnins <sup>(3)</sup>. L'écriture est du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle environ. Le manuscrit d'Épinal vient de Moyenmoutier. On lit, au haut du premier feuillet : *Mediani Monasterii, congre. S. Vit. et Hyd., catalogo inscriptus an. 1717. ARM<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 9*. Une main plus récente a ajouté : *Légende dorée*, annotation malheureuse qui a conduit le rédacteur du catalogue des manuscrits d'Épinal <sup>(4)</sup> à écrire que ce manuscrit contenait « une traduction de la Légende dorée de Jacques de Vora-

<sup>(1)</sup> Ceux d'Épinal et de Londres.

<sup>(2)</sup> N<sup>o</sup> 9 du catalogue cité plus bas.

<sup>(3)</sup> En outre, il manque quelques légendes, comme on le verra au cours de la présente notice; mais ces lacunes sont imputables au

copiste (n<sup>os</sup> 94, 97, 99, 106, 108, 109, 110).

<sup>(4)</sup> *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (série in-4<sup>o</sup>), III, 400.

gine ». Il eût suffi de la comparaison la plus superficielle pour reconnaître la fausseté de cette assertion.

Ce manuscrit est l'œuvre d'un copiste peu soigneux et, probablement, peu intelligent. Les passages mal copiés, dénués de sens, y abondent. D'autre part il présente, à titre de document linguistique, un certain intérêt. Les particularités qu'on y remarque permettent de l'attribuer à la partie méridionale de la Lorraine ou au nord de la Franche-Comté. J'en transcrirai un peu plus loin un court morceau.

LILLE, 451, provenant de l'abbaye de Loos (diocèse de Tournai). Parchemin, 267 ff.; 218 millim. sur 150, écriture du XIV<sup>e</sup> siècle. L'existence de ce manuscrit m'a été révélée, au moment où je corrigeais les premières épreuves du présent mémoire, par la publication toute récente du Catalogue des manuscrits de Lille<sup>(1)</sup>, où la notice est assez détaillée pour ne laisser aucun doute sur le contenu de l'ouvrage.

LONDRES, Musée Britannique, Add. 15231. Parchemin, 91 ff., dont le dernier est un lambeau où il ne reste que quelques mots; 232 millim. sur 160. Le commencement et la fin manquent. Le premier cahier n'a plus que cinq feuillets, au lieu de huit qu'il devait avoir. Écriture du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit est à longues lignes; les rubriques n'ont pas été écrites, mais le copiste en avait tracé le modèle en marge, en très petits caractères. Acquis par le Musée à la vente Bright (n<sup>o</sup> 222) en 1844, ce livre, en fort mauvais état, appartient, du XVI<sup>e</sup> siècle au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être plus tard encore, à divers habitants de Troyes ou des environs, qui ont écrit leurs noms en plusieurs endroits<sup>(2)</sup>. Peut-être a-t-il été fait à

<sup>(1)</sup> *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, XXVI, 303-307.

<sup>(2)</sup> Au bas du folio 65 on lit, d'une écriture du XVI<sup>e</sup> siècle : « Martin Petit, demorant à Sainte Savine. . . » Voici d'autres notes, dont l'écriture est plus récente. Au fol. 11, en marge : « Ce present livre est appartenant a moy Jehan Rivet, laboureur, demorant au hamelet et pa-

roisse de Sainte Savine lez Troyes. » Puis on lit : « Claude Du Pont. » — Fol. 24 : « Edme Rivet, filz Jehan, demeurant au hamelet de S. Savine. » — Fol. 23 : « Jacques Rivet, au son non, laboureur, demeurant a Troyes. » — Fol. 26 : « Esthiene Rivet, demeurant a S. Martin. Songe a la mor car tou les jour s'approche de toy pour te prandre. » — Fol. 2 : « A Tremet, marg. p. de l'eglise de Troyes. 1758. »

Troyes : en tout cas, il est en pur français. En son état actuel, il commence ainsi, au cours de la vie de saint Nicolas (cf. le ms. Bibl. nat. fr. 988, fol. 16 r, décrit plus loin) :

[Ap]rès meinz miracles que seinz Nicholas ot feiz, il trespasa de cest siecle au l'an de grace .ccc. et .xliij., le quint an<sup>(1)</sup> après la mort Costantin. Il fu enseveliz en la cité de Mirre dont il avoit esté evesques. De sa tombe ist oiles d'une part et aigue d'autre, qui mout vant et a valu a plusieurs genz de lor enfermeté. La tombe ne randi pas l'oile ne l'iave qu'ele soloit randre, por ce que uns evesques de la cité de Mirre avoit esté desposez par anvie, et ceste chose dura tant que cil evesque fu remis an son siege<sup>(2)</sup>. . . .

La légende de saint Nicolas devait se poursuivre au folio 2, mais il y a une lacune de deux ou trois feuillets et le folio 2 commence avec les dernières lignes de la vie de saint Fuscien. Le manuscrit s'arrête à la vie de saint Thibaut de Provins (30 juin), dont nous n'avons ici qu'une partie. Il nous manque donc les mois de juillet à novembre.

PARIS, Bibl. nat. fr. 988. Parchemin, 261 ff. à deux colonnes; 34 lignes à la colonne; 30 centim. sur 21. Titres courants en latin, au haut des pages; table, occupant six feuillets, en tête du volume. Pagination contemporaine, placée en marge et au verso des feuillets<sup>(3)</sup>. Ce manuscrit est arrivé à la Bibliothèque du Roi par Colbert. Son histoire antérieure m'est inconnue. L'écriture est la lettre de forme grosse et régulière de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle. Bien que n'étant pas la plus ancienne, cette copie l'emporte sur les autres par la correction, et elle a de plus l'avantage d'être la seule complète. C'est donc d'après le manuscrit 988 que sont cités les extraits qu'on lira plus loin. Je n'ai pas négligé toutefois de consulter les autres manuscrits, dont j'ai souvent rapporté les leçons en note.

<sup>(1)</sup> Il faut *jour*, et non *an*.

<sup>(2)</sup> Voici le texte latin correspondant d'après la *Summa* du manuscrit de l'Arsenal (fol. 7 d). On remarquera que ce texte est légèrement abrégé : un *etc.* remplace la fin d'une phrase : « Beatus Nicolaus, post multa patrata miracula, sepultus est in Mirrea urbe, cujus episcopus fuerat. De cujus tumba marmorea sacrum desudat oleum, etc. Quodam autem tempore,

dum quidam invidi episcopum urbis illius de-po[sui]ssent, tumba Sancti Nicholai sudare cessavit, donec episcopus in sua est cathedra collocatus. »

<sup>(3)</sup> Cette disposition n'est pas sans exemple. On l'observe dans le chansonnier Saint-Germain (Bibl. nat. fr. 20050) que la Société des anciens textes a publié en fac-similé, et dans le ms. 3516 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le n<sup>o</sup> 988 se rapproche beaucoup, par la langue, du manuscrit d'Épinal, bien qu'il en diffère assez par les leçons pour qu'il soit impossible d'admettre qu'ils aient été copiés du même original. Pour qu'on puisse juger du rapport de ces deux textes, je vais transcrire, d'après l'un et l'autre manuscrit, un court miracle de sainte Madeleine :

Bibl. nat. fr. 988, fol. 128 b.

Uns chevaliers qui chacun an souloit venir an l'eglise la Magdalene an pelerinaige fu ocis en une bataille. Et cum sui parant l'eussent mis am biere, et il le pluressent mout durement et deïssent antr'aus : « Sainte Marie Magdalene, commant es tu soffert que cil qui tes pelerins estoit et te requeroit chacun an an ton mostier est mors sans confession et sans penitence? » que que il se demantoient et ploroient an tel meniere, atant ez vous que li chevaliers qui lai gesoit antr'aus se leva touz sainz et demanda le prestre et se confessa et reçut le corps Nostre Seignor et morust de rechief.

Épinal, fol. 61 d.

Uns chevaliers qui chescun an soloit venir en l'englise de la Magd. an pelerinaige fu occis en une bataille. Et con si parant l'ouissent mis em biere, et il le ploressent mout durement et it deïssent entr'aus : « Sainte Marie Magd., comant es tu soffert que cil qui tes pelerins estoit et te requeroit chescun an en ton mostier est morz senz confession et sanz penitance? » que que il ploroient et se dementoient en tel meniere, li chevaliers qui la gisoit entr'aus se leva toz sainz et demandai le prestre et se confessa et reçut le cors Nostre Seignor et morut de rechief.

On remarquera tout d'abord que le manuscrit 988, quoique plus récent de 40 ou 50 ans que le manuscrit d'Épinal, ne rajeunit pas la langue. La chute de l's dans *chacun* se rencontre habituellement en certains textes du centre de la France dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>. Les imparfaits de l'indicatif, dans la première conjugaison, sont constamment en *-oit*, *-oient* : *ploroient*, *demantoient*. Je n'ai jamais rencontré, dans l'un ni dans l'autre de ces manuscrits, aucune forme en *-evet*, *-event*. Ces formes, du reste, ne sont pas fréquentes dans la Lorraine proprement dite<sup>(2)</sup>. Mais on remarquera le plus-que-parfait du subjonctif *pluressent* (988), *ploressent* (Épinal), dont on rapprochera de nombreux exemples analogues que présentent les extraits imprimés plus

(1) Voir les exemples cités : *Raoul de Cambrai*, éd. Meyer et Longnon, p. LXXXVIII; *Romania*, t. I, p. 426, note; t. XIX, p. 459.

(2) Les actes de Metz publiés par M. de Wailly

n'en contiennent que peu d'exemples, qui sont relevées dans les *Observations grammaticales sur les actes des amans de Metz* (voir *Mém. de l'Acad. des inser.*, t. XXXI, 1, p. 312).

loin d'après le manuscrit 988. Ces finales en *-est*, *-essent* ne sont pas fréquentes dans les documents diplomatiques. M. de Wailly n'en a relevé que trois exemples (*laïxest*, *portest*, *païessent*) dans les nombreuses chartes de Metz qu'il a publiées<sup>(1)</sup>. Ces mêmes chartes présentent aussi des formes en *-aist* (*alaist*, *trouaist*), mais dans nos deux manuscrits nous avons *-est* et non *-aist*.

PARIS, Bibl. nat. fr. 1782. Simple fragment de 11 feuillets, à deux colonnes par page et d'assez petit format<sup>(2)</sup>. Écriture du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle; rubriques alternativement rouges et bleues. Ce morceau renferme les derniers des miracles de la Vierge rapportés à l'occasion de la fête du 15 août, et les légendes comprises entre cette date et la Nativité Notre-Dame (8 septembre), sauf qu'il y a une lacune de trois feuillets entre les ff. 7 et 8. En somme, ce fragment correspond à peu près aux feuillets 174 c—180 c et 183 d—189 c du manuscrit 988. La langue a plusieurs des caractères du lorrain, ou du moins du français de l'Est. Dans la première page je relève *citei*, *asamblei*, *armeiz*, *estei*, et les prétérits (3<sup>e</sup> personne du singulier) *apelai*, *monstrai*, *commandai*, etc. Mais je ne vois pas que, dans la première conjugaison, les plus-que-parfaits du subjonctif soient en *est*, comme c'est le cas pour le manuscrit 988. Ainsi, fol. 2 d : *proïast*, *perdonast*. Je noterai encore, fol. 6 b : *chenoines* (chanoine), ce qui est aussi la leçon du manuscrit d'Épinal (fol. 83 a).

PARIS, Arsenal 3706. Papier, seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, décrit par M. H. Martin dans le tome III du Catalogue des manuscrits de l' Arsenal. Ce volume est un choix fait dans notre légendier. Il contient 48 légendes au lieu de 168, à savoir les vies des saints ou des saintes André, Éloi, Nicolas, Thomas l'apôtre, Agathe, Étienne, Jean l'évangéliste, Innocents, Thomas de Cantorbéry, Antoine, Fabien, Sébastien, Agnès, Vincent, Paul, Blaise, Marie l'Égyptienne, Savine, Savinien, Agathe, Pierre, Mathias, Marc, Philippe, Jacques le Mineur, Barnabé, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Thibaut, Marie-Madeleine, Jacques le Majeur, Sulpice (*lire* Simplicie), Loup, Germain l'Auxerrois, Étienne (translation), Laurent, Barthélemy, Julien, Mathieu, Léger, Denis, Léonard, Luc, Simon et Jude, Martin, Cécile, Clément, Catherine.

<sup>(1)</sup> Voir Mémoire précité, p. 343. — <sup>(2)</sup> Les feuillets, qui du reste sont très rognés, ont 190 millim. sur 145.

Passons maintenant à l'analyse du légendier.

1. *Saint André* (30 novembre). — Traduction du texte de la *Summa* (fol. 4) qui abrège le *Liber miraculorum B. Andreæ apostoli*, de Grégoire de Tours, lequel n'est guère que la copie du livre III des *Historiæ apostolicæ* du Pseudo-Abdias. — Le traducteur doit avoir eu sous les yeux un texte de la *Summa* un peu plus complet que celui du ms. de l'Arsenal, car il traduit un passage cité plus loin, qui manque dans ce ms. — On connaît deux autres versions françaises de la même légende; voir pour l'une *Notices et extraits*, XXXV, 480 (c'est la version plus répandue), pour l'autre *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1888, p. 89. Il existe en outre une version lyonnaise, sur laquelle voir *Notices et extraits*, XXXIV, II, 74.

(Fol. 8) En nom dou Pere et dou Fil et dou seint Esperit, nous commançons a saint Andrier. Sainz Andriers fu freres saint Pere. Pescheor estoient, et furent convertis delez la mer de Galylée ou Nostres Sires les trova peschant, et leur dit : « Venez avecques moy; je vous feray pecheors d'ommes. » Et cil tantost laisserent toutes chouses et sueguerent Nostre Seigneur. Et, quant vint après l'ascension, eum li apostre, par le commandement Nostre Seigneur, fuissent anvoïé en diverses regions pour preeschier la foi, sainz Andriers s'en antraï an la terre de Chaïe qui est en une partie de Grece. Sainz Mathex fu anvoïez en Muemidoïne. Et quant cil de la citey oïrent que il preeschoit contre leur deus et contre leur temple, il li saïcherent les iaux et le lierent de chaines, et le mistrent en chartres avec autres qui i estoient, et le devoient martirier. Un petit après Nostre Sires anvoïa son ange tantost a saint Andriex qui li dit de par Deu que il s'en alast en Muemidoïne et visitast saint Matheu, a cui l'on avoit les iauz sachiez et lié de chaines et mis en chartres. Sainz Andriers li respondit que (*b*) il ne savoit le chemin, ne ne savoit quel part il deüst aler. E li anges li dit : « Vai t'an au rivage de la mer et troveras lai une nai ou tu porras tantost monter; et je irai touz jours devant toi, qui ne te lairai pas errecer<sup>(1)</sup> ». . . . Et

<sup>(1)</sup> Voici le texte de la *Summa*. On verra que le traducteur a supprimé le début :

« *Sancti Andree*. Johannes Baptista, quando predicabat in deserto et baptizabat in Jordane illos qui ad se veniebant, habebat duos discipulos inter alios, quorum unus vocabatur Andreas. Quando autem Dominus deambulabat circa Jordanem in crastinum quo beatus Johannes baptizaverat eum, exclamavit sanctus Johannes et dixit : « Ecce agnus Dei », etc. Quos audiens sanctus Andreas cum socio suo secuti

sunt Dominum, et videns eos sequentes se dixit : « Quid queritis ? » Qui dixerunt : « Magister, ubi habitas ? » Qui ait : « Venite et videte. » Venerunt et viderunt ubi maneret, et manserunt apud illum die illo. Post hec invenit sanctus Andreas fratrem suum Symonem et dixit ei : « Invenimus Messiam, quod interpretatur Christus, » et adduxit eum ad Jesum. Intuens autem eum, Ihesus dixit : « Tu es Symon filius Jobanna; tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. » Hoc nomen im-  
p-  
o-

cum li chiez li depecest et li sans decorrast par la voie, il dist cestes paroles : « Sire (c) Jhesucrist, je te pri que tu ovroies les ianz des cue[r]s de ces qui me trahinent, et te requenoisant en verai Deu et cessoient de ceste iniquité<sup>(1)</sup>. . . . »

Dans la *Summa*, la légende de saint André se termine par le miracle du prévôt qui avait enlevé un champ dépendant d'une église de Saint-André et qui, ayant tardé à le rendre, fut, à la prière de l'évêque de cette église, frappé d'abord de fièvre et, finalement, de mort. Ce miracle, qui ne se trouve ni dans le Pseudo-Abdias ni dans Grégoire de Tours, est traduit, dans notre légendier (fol. 13), sous cette rubrique : « Dou prevot qui toilloit .j. champ S. André. » Puis vient un nouveau paragraphe, l'avant-dernier, qui est ainsi conçu :

(Fol. 13 c) *Commant on quenoit le bon temps ou le chier par la tombe saint Andrier.* — Li pueples de la terre ou sainz Andriés reçut sa sepulture conoissant (sic) par la tombe dou saint home quant il doit estre bon temps ou chiers temps. Car contre la ve[n]ue dou bon temps la tombe rant grant planté d'oile, et contre la venue do chier temps n'arrant point, mas c'un petitet.

suit dominus Petro tunc, non quando dixit ei : « Tu es Petrus », ut dixit Augustinus, de concordia evangelistarum (sic). Cumque vidissent ubi maneret, altero die redierunt ad opus suum, quia piscatores erant. Et cum, quadem die, piscarentur in stagno Genesareth quod dicitur mare Galilee, venit ad eos Dominus juxta litus et intravit naviculam eorum. Et postquam predicavit de navi eos qui erant in ipsa, fecit eos capere tot pisces quos (l. quod) eos trahere non valebant. Et vocaverunt piscatores qui erant in alia navi, in qua erant Jacobus et Johannes et multi alii. Et impleverunt ambas naviculas ita ut pene mergerentur. Et cum vidissent hoc miraculum valde stupuerunt. Et dixit Jhesus Petro : « Noli timere, quia a modo piscaberis homines, sicut solitus es piscari pisces. » Et statim omnes, reductis ad terram navibus, secuti sunt eum. Qui tamen postea ad piscationem redierunt. Et cum iterum ambularet Jhesus juxta illud litus, sicut prius fecerat, tunc vocavit Petrum et Andream piscantes, et dixit eis : « Venite post me; faciam vos

« piscatores hominum. » Qui, relictis omnibus, secuti sunt eum. Et post pusillum invenit Jhesus Jacobum et Johannem cum Zebedeo patre eorum reficientes retia sua, et vocavit eos. Qui similiter relinquerunt patrem suum et naves et socios, [et] secuti sunt Jhesum, et ex tunc semper adhererunt ei. Ita Augustinus, de concordia evangel[is]torum.

« *De eodem.* Sanctus Andreas, post ascensionem Domini, primo apud Scythiam predicavit; sanctus autem Matheus apud Mirmidoniam civitatem; sed cives, predicationem ejus non ferentes, ei oculos emerunt, et vincitum cathenis incarcerationaverunt, ut post paucos dies occideretur. . . »

<sup>(1)</sup> J'ai transcrit cette phrase à cause des formes de subjonctif présent qui s'y trouvent. Voici le texte du manuscrit d'Épinal :

Et cum le chief li depecast et li sans li decorreust par la voie, il dist ceste parole : « Sire Jhesucrist, je te pri que tu huevres les cauz de cuers de ces qui me trahinent, et te reconnoissent a vera Deu et cessoient de ceste iniquité. »

C'est le chapitre xxxvii du *Liber miraculorum B. Andreæ* attribué à Grégoire de Tours<sup>(1)</sup>, ce passage faisant défaut dans le Pseudo-Abdias et dans la *Summa*. Mais l'auteur de notre légendier français ne s'en tient pas là. Il ajoute, pour terminer, un miracle dont l'original ne m'est pas connu. Peut-être l'a-t-il recueilli le premier, car il s'agit d'un fait contemporain, ou du moins fort récent<sup>(2)</sup>. C'est l'histoire d'une religieuse, qui, ayant commis des fautes légères dont elle ne s'était pas confessée, finit par abandonner le service de Dieu. Saint André lui apparut et lui enjoignit de confesser ses fautes à un prêtre qu'il lui désigna. La religieuse obéit et depuis lors mena une sainte vie. Voici les premières lignes de ce récit :

Or escoutez .j. nouvel miracle de saint Andrié que je oï et apris en l'article<sup>(3)</sup> de mort de la personne a<sup>(4)</sup> cui sainz Andriez parla, et mandez i fu; et pour ceste chose ai je estaubli .j. auter en l'eneur de saint Andrié a la remembrance don miracle. Une damisele estoit, genti fame et de religion, qui mout avoit avancié la maison don elle estoit par son heritaige qu'ele i avoit mis. . . .

Il n'est pas interdit de supposer que c'est l'auteur même de la compilation française qui se met ici en scène. C'était sans doute un clerc pourvu de quelque dignité ecclésiastique. Nous pouvons regretter qu'il n'ait pas complété son information en nous faisant savoir en quel lieu il avait, à l'occasion du miracle, fondé un autel en l'honneur de saint André.

2. *Saint Éloi* (1<sup>er</sup> décembre). — Autres copies de cette version dans Lyon 772, art. 22; Phillipps, art. 46, Oxford (Queen's), fol. 141 b, et Dublin B. 2. 8; voir *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 192. — *Summa*, fol. 6 b. Le texte de la *Summa* est sûrement l'original de cette version, comme on le verra par le début rapporté en note : ce texte est un abrégé de la vie attribuée à saint Ouen, de Rouen, et qui a été plusieurs fois publiée<sup>(5)</sup>.

(Fol. 14 c) *Ci commence la vie saint Heloir* (sic). — Sainz Eloys fu de Limoges, et ses peres ot nom Euchiens et sa mere Tierrige. Quant il estoit ancor ou ventre sa mere,

<sup>(1)</sup> Éd. Ruinart, col. 1264; éd. Max Bonnet, *Monum. Germ. historica; Script. rerum Merovingicarum*, 1, 845.

<sup>(2)</sup> On lit à la fin : « Et eis dariens miracles avint an l'an de grace .m. cc. et .xl. »

<sup>(3)</sup> Corrigé d'après le manuscrit d'Épinal. Le manuscrit 988 porte : *et apres article*.

<sup>(4)</sup> Ms. : *an*.

<sup>(5)</sup> En dernier lieu dans la *Patrologie latine* de Migne, LXXXVII. 593.

ele vit an dormant .j. angle<sup>(1)</sup> qui vouloit par desouz (*lis. desor*) son lit, et geta [.iiij.] voiz et li promist ne sai quel chose<sup>(2)</sup>. . . .

3. *Saint Nicolas* (6 décembre). — Même version dans Bibl. nat. fr. 17229, fol. 121 *c*; Phillipps, art. 47; voir *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 192. Une autre version, plus fréquemment copiée, a été indiquée, *Romania*, XVII, 381. — *Summa*, fol. 6 *d*.

(Fol. 15 *b*) *Ci commance la vie saint Nicholas.* — Sainz Nicholas fu nez de riches genz et de saintes, et tantost cum il fu nez, li peres et la mere vesquirent an contenance toute lour vies et proierent Nostre Seingneur que leur anfant feïst proudome et heritier de leur avoir. Et Dex leur moustra an l'anfance quelz il devoit estre, car il n'alestoit fors c'une fois le mescredi et le vanredi. . . .

4. *Saint Fuscien et saint Victorique.* — Même version dans le ms. d'Oxford (Queen's), fol. 91 *b*, et dans le manuscrit B. 2. 8 de Trinity Coll., à Dublin. On en trouvera l'original dans les *Acta sanctorum Belgii*, de Ghesquière, I, 153 et suiv. — Cette légende n'est pas comprise dans la *Summa*.

(Fol. 18 *c*) *Ci commance la vie saint Fuscien et saint Victorique.* — Sainz Fuscien et sainz Victoriques furent né de Rome. Il et sainz Quantins se partirent ensamble de Rome pour preeschier la foi Jhesucrist, mas sains Quantins n'ala pas longuement en leur compaignie. . . .

5. *Sainte Lucie* (13 décembre). — Deux autres versions ont été signalées, *Romania*, VIII, 322, et *Not. et extr.*, XXXV, 495. — *Summa*, fol. 8 *c*.

(Fol. 19 *c*) *Ci commance la vie sainte Lucie.* — Sainte Aigote estoit mout renommée par la terre de Cezile pour les miracles que Dex faisoit pour li. Sainte Lucie oï la nouvelle<sup>(3)</sup>; s'i<sup>(4)</sup> mena sa mere qui .iiij. ans continuex avoit esté malade. . . .

6. *Saint Nicaise* (14 décembre). — Version qui se trouve dans les manu-

<sup>(1)</sup> *Sic*; Épinal: *ange*. Mais c'est d'un aigle (*aquila*) qu'il s'agit dans la légende latine.

<sup>(2)</sup> Voici le texte de la *Summa*: « Sanctus Eligius fuit Lemovicus, pater Eucherio, matre Terrigia natus. Quem cum mater adhuc haberet

in utero, vidit in sumpno aquilam volitantem super lectum suum et se tercio inclamantem et ei nescio quid promittentem. . . »

<sup>(3)</sup> Ms. d'Épinal: *oïr la voloit*.

<sup>(4)</sup> Épinal et Londres: *si i*.

scrits de Lyon, de Dublin (voir *Bulletin*, 1885, p. 60) et d'Oxford (Queen's), fol. 90 *d.* — Cette légende manque dans la *Summa*.

(Fol. 20 *c*) *Ci commence la vie saint Nichase.* — Au temps que li Vandre degastoient maintes terres, il virent en la cité de Rains ou sainz Nichaises estoit arcevesques. Il et sainz Aingniens preoicheent et confortoient le pueple Jhesucrist, et amonestoient a recevoir paciamment la persecution des Vandres qui jai avoient degasté la terre antor la cité. . . .

7. *Saint Thomas l'apôtre* (21 décembre). — Deux autres versions ont été signalées; voir *Bulletin*, 1888, p. 83. — *Summa*, fol. 9.

(Fol. 21) *Ci commence la vie saint Thomas.* — Après l'ascension Nostre Seigneur Jhesucrist apparut a saint Thomas l'apostre, quant il estoit an Cesaire, et li dit : « Gondeforus li rois d'Ynde<sup>(1)</sup> fait querre .j. bon ovrier qui li face .j. tel palais cum il a a Rome. Vien l'an; s'iras avec son prevot qui quiert l'ovrier. . . . »

8. *La Nativité de J.-C.* (25 décembre). — Sermon qui forme ordinairement le premier article des recueils où les légendes sont classées en ordre à peu près chronologique; voir *Bulletin*, 1885, p. 46; *Not. et extr.*, XXXV, 473. Le texte latin s'en trouve dans la *Summa*, fol. 10 *d.*<sup>(2)</sup>.

(Fol. 24 *b*) *De la nativité Nostre Seigneur.* — Quant li tans fu aampliz que Nostre Sires Jhesucriz vot naistre de Nostre Dame Sainte Marie, si honora mout sa nativité, non pas pour soi, mas pour nous a lui traire. . . .

9. *Sainte Anastasie* (25 décembre). — Même version dans le ms. B. N. fr. 17229, fol. 361 *d.* Pour une autre version, voir *Not. et extr.*, XXXV, 496, où, de plus, l'original est indiqué. — *Summa*, fol. 11.

(Fol. 25) *Ci commence la vie sainte Anastaise.* — Sainte Anastaise fu née a Rome, et fu de mout gentis genz. Sains Grisogones fu ses maitres an la foi Jhesucrist. Andemantiers que il et autre martyr estoient en chartre, ele et une pucele qu'ele avoit leur donoient quanque mestiers leur estoit. . . .

10. *Saint Étienne* (26 décembre). — Version dont on a beaucoup d'autres copies; voir *Bulletin*, 1885, p. 53; 1892, p. 90; *Not. et extr.*, XXXV, 481.

<sup>(1)</sup> Épinal : *d'Yllande*.

<sup>(2)</sup> En voici les premiers mots : « Ubi venit plenitudo temporis et quando impletum fuit

tempus in quo Dominus nasci voluit, multis modis honorare voluit nativitatem, non propter se sed propter nos ad se attrahendos. . . . »

Dans le ms. fr. 17229 (fol. 361 d) elle fait suite, comme ici, à la vie de sainte Anastasie. L'original a été utilisé dans la *Legenda aurea*, ch. VIII (éd. Grässe, p. 50), mais il se trouve aussi, sous une forme beaucoup plus rapprochée de la version française, dans la *Summa*, fol. 13 c<sup>(1)</sup>.

(Fol. 26 d) *De saint Estienne le premier martyr*. — Après la Penthecoste, quant li fois<sup>(2)</sup> de sainte Eglise commença a essaucier, li apostre Jhesucrist et li autre deciple qui de jor en jor croissoient an la foi estoient ensamble. Lors avint que cil qui estoient converti des paiens et cil qui converti estoient des juïex murmuroient ensamble por ce que li uns d'aus estoient trop travailliez au servir chacun jor a la communeté. . . .

11. *Saint Jean l'évangéliste* (27 décembre). — Version propre à notre légendier. Une autre version, très fréquemment copiée, a été signalée en dernier lieu dans les *Not. et extr.*, XXXV, 476. L'original est dans la *Summa*, fol. 14, mais le traducteur l'a beaucoup abrégé.

(Fol. 27 d) *La vie saint Jehan l'apostre et euvangelistre*. — Sainte Agne ot .iiij. maris : Joachim, Cleopham et Salomé. Et de ces .iiij. maris ot .iiij. filles qui furent apelées Maries. De Joachim ot celi de cui li filz Deu lit sa mere; de Cleopha ot la mere sain Jaque, sain Symon<sup>(3)</sup> et saint Jude, et de Salomé ot la mere saint Jasque de Galice et saint Jehan euvangeliste, de cui sainte Eglise fait grant leste. . . .

12. *Les Innocents* (28 décembre). — Version qui se rencontre dans le ms. 772 de Lyon, où le titre est : « Li offrande des trois rois », et dans le ms. de Dublin (Trinity Coll., B. 2.8) sous cette rubrique : « Ci comença de les martyrs des Innocenz »; voir *Bulletin*, 1885, p. 47. — *Summa*, fol. 16. L'original paraît être l'*Historia scolastica* de Pierre le Mangeur.

(Fol. 30 b) *Comment Herodes fit decoler les Innocens*. — Au temps que li troi roy vinrent [aorer] Jhesucrist nostre seigneur qui nez estoit am Bethleem, Herodes, qui rois estoit de Jherusalem, le sot et leur pria que, quant il avroient aoré le roy qui nez estoit, il revenessient a lui et li recontessent ce qu'i[l] av[r]oient trové. Li .iiij. roi ne vinrent pas a lui, car li anges leur avoit amonesté en dormant que il ne revinssent pas. . . .

<sup>(1)</sup> « Post Penthecostem, cum apostoli essent cum aliis discipulis qui cotidie crescebant, christiani qui erant conversi ex paganis ceperunt murmurare contra alios christianos qui

erant ex Judeis, eo quod vidue sue non recipiebantur in ministerium cotidianum. . . . »

<sup>(2)</sup> Ms. : *fors*.

<sup>(3)</sup> Ms. : *Symont*.

13. *Saint Thomas de Cantorbéry* (29 décembre). — La même version se retrouve dans le ms. de Trinity College, Dublin, fol. 36, où manque le commencement, par suite de la perte d'un feuillet entre les ff. 35 et 36. L'original est compris dans la *Summa*, fol. 16 c<sup>(1)</sup>. C'est un mauvais résumé, plein d'erreurs énormes. On en jugera par les premières lignes.

(Fol 31) *Ci commence la vie saint Thomas le martyr.* — Sainz Thomas servi an la cort le roi d'Yngleterre an sa junesse, et fut mout gracios. Et quant il vit que li baron de la cort n'avoient ne pitié ne charité, ainz guerr[e]oient sainte Eglise an maintes choses, il ala plusieurs fois a Rome ancontre aus, com cil qui bien gardoit la foi Nostre Seingneur, et adès fit bien les besoignes totes por quoi il i aloit. Et por ce que il avoit adès si bien deffandue sainte Eglise, li arcevesques de Cantorbere li donna l'arcedyaconé de la grant Eglise. Quant li arcevesques vit que li rois, qui tant avoit grevée l'Eglise, fu mors, et Henriz qui jeunes estoit tint le royaume, il dota que il, par sa junesse et par conseil de malvaïse gens, ne grevest l'Eglise plus que ses peres n'avo[i]t fait. . . .

14. *Saint Silvestre* (31 décembre). — Autre version dans les *Not. et extr.*, XXXV, 490. — *Summa*, fol. 17 c.

(Fol. 33) [*Ci*] *commence la vie saint Silvestre.* — Sainz Silvestres, par l'ansoingnement d'un prestre qui Cyrius avoit non, ama mout hospitalité et reçut en son hostel j. clerc qui Thymoteus avoit nom, qui preechoit la foi de sainte Eglise. . . .

15. *Sainte Colombe* (31 décembre). — Autre copie dans Oxford (Queen's), fol. 295 c. — *Summa*, fol. 18 c; c'est un abrégé de la légende publiée dans le *Catalogus codicum hagiographicorum Bibl. reg. Bruxellensis*, I, 302.

(Fol. 35 b) *Ci commence la vie sainte Columbe la virge.* — Au temps que Aureliens<sup>(2)</sup> estoit amperares, il vint a Sanz et oi dire que sainte Columbe estoit crestienne, et maintenant il la fit venir devant lui et li demanda son nom et sa vie. Il avoit oï dire que nuns ne la pouoit movoir de la foi crestienne. . . .

<sup>(1)</sup> « Sanctus Thomas in juventute sua valde fuit in omnibus graciosus. Sed, cum vidisset in curia regis Anglie multa geri que pietati et castitati contraria erant, curiam dimisit et contra barones Anglorum in multis adversantes Ecclesie fideliter dimicans, multociens Romam adiit, et omnia negotia semper feliciter expe-

divit; unde et archiepiscopus eum archidiaconum fecit. Cum autem idem archiepiscopus [videret] quod rex Anglie satis Ecclesie noxius decessisset, et quod Henricus in regnum adhuc nimis juvenis successisset. . . . »

<sup>(2)</sup> Ms. : *Auleriens*; Épinal : *Valeriens*. La leçon *Aureliens* est donnée par le ms. de Londres.

16. *Sainte Geneviève* (3 janvier). — D'autres versions françaises ont été notées par M. Kohler dans son *Étude sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève* (Paris, 1881), p. xlvij et suiv. — *Summa*, fol. 19.

(Fol. 35 d) *Ci commence la vie sainte Genevieve.* — Sainte Genevieve fut née près de Paris. Par lai trespassoit une fois sains Germain li Auceurois, et aloit au Bretaingne avec autres genz por heresie destruire. Lors vit il de loint (*sic*) sainte Genevieve antre les autres gens. . . . .

17. *Saint Julien le martyr et sainte Basilisse* (9 janvier). — Même version dans le ms. de Dublin, fol. 36 v°. L'original, qui est dans la *Summa*, fol. 19 c, est l'abrégé de l'une des deux vies publiées dans les *AA. SS.*, janv., I, 575 et 587, qui du reste ont beaucoup de parties communes.

(Fol. 36 c) *Ci commence la vie saint Julien le martyr.* — Sainz Juliens fu nez d'Anthioiche. Ses peres et sa mere furent crestien et gentis gens, et n'orent plus de fiz que lui. Il fu mout saiges<sup>(1)</sup> de la sapience dou ciel et de cele dou monde<sup>(2)</sup>. . . . .

18. *Saint Hilaire de Poitiers* (13 janvier). — Version qui se trouve encore dans les mss. Phillipps, art. 49 (*Vol. et extr.*, XXXIV, 1, 192); Mazarine, fol. 117 b; Oxford (Queen's), fol. 144 d. — *Summa*, fol. 21 d.

(Fol. 38 d) *Ci commence la vie saint Hylaire qui fu evesques de Poitiers.* — Sainz Hylaires fu borjois de Poitiers, et ot femme et une file qui virge fu tote sa vie. Cilz sainz fu de mout sainte vie et de honeste, et fu mout sages an sainte escripture, et argüoit les mescreans mout durement, et repregnoit de leur error. . . . .

19. *Saint Félix de Nole* (14 janvier). — Même version dans le ms. Phillipps, art. 48 (*Vol. et extr.*, XXXIV, 1, 192), et dans Oxford (Queen's), fol. 144 c. — *Summa*, fol. 22.

(Fol. 39 c) *Ci commence la vie saint Felix.* — Au temps que uns des amperaors

<sup>(1)</sup> Le ms. ajoute : *et*.

<sup>(2)</sup> Après cette vie, les mss. d'Épinal, de Lille et de Londres, d'accord avec la *Summa*, placent la vie de saint Remi, que le ms. 988 transporte à la date de la translation, selon l'usage le plus ordinaire; voir plus loin, article 144. Il y a

des raisons de croire que ce changement de place est dû au copiste du ms. 988 ou à un copiste antérieur, et que les mss. d'Épinal, de Lille et de Londres nous ont conservé l'ordre suivi par le traducteur; voir ci-dessus, p. 6, note 1.

de Rome destruisoit les crestiens, sainz Maxime, qui avesques estoit d'une cité qui apelée estoit <sup>(1)</sup> *cuda* que, por la grant ancieneté don il estoit, ne poïst soffrir martyre. . . . .

20. *Saint Antoine l'abbé* (17 janvier). — Même version dans les mss. Phillips, art. 50 (*Not. et extr.*, l. l.); Mazarine, fol. 33 b; Oxford (Queen's), fol. 145 d. — *Summa*, fol. 22 b.

(Fol. 40 b) *Ci commance la vie saint Anthoine l'abbé.* — Sainz Anthoinnes fu norris en Egypte an la maison son pere et sa mere, qui crestien estoient. Après leur mort <sup>(2)</sup>, quant il fu an l'aage de .xx. anz, il antra .j. jor en l'eglise. . . . .

21. *Saint Fabien* (20 janvier). — Version propre à notre légendier. — *Summa*, fol. 23 d.

(Fol. 42) *Ci commance la vie saint Fabien.* — Sainz Fabiens demoroit a Rome, et cum il venit d'acun leu avec ses amis, atant ez vous que on nonça que l'apostoles estoit mors <sup>(3)</sup> et que cil de la cité parloient ansamble de faire .j. apostoile <sup>(4)</sup>. Sainz Fabiens vint lai por savoir a quoi li parlemans vanroit. . . . .

22. *Saint Sébastien* (20 janvier). — On connaît deux autres versions de la même légende; voir *Bulletin*, 1892, p. 91 et *Not. et extr.*, XXXV, 48. — *Summa*, 23 c.

(Fol. 42 b) *Ci commance la vie saint Sebastien.* — Sainz Sebastiens fu <sup>(5)</sup> de Nerbonne la cité, et fu estruiz et ansoingniez a Milant; et fu si amez des amperares Dyoclecien et Maximien que il le firent seigneur et maître des chevaliers. Et com il visitest et confortest plusors crestiens an leur soffraites et an leur tormans. . . . .

23. *Sainte Agnès* (21 janvier). — Trois autres versions ont été signalées; voir *Not. et extr.*, XXXV, 495. — *Summa*, fol. 24 d.

(Fol. 45 b) *Ci commance la vie sainte Agnes* <sup>(6)</sup>. — Sainte Agnes fu née a Rome de

<sup>(1)</sup> Même blanc dans le ms. de Londres et dans le ms. Phillips. Le copiste du ms. d'Épinal n'a pas laissé d'espace vide, mais il a la même lacune, et même un peu plus grande: « d'une cité que *cuda* ». Il y a dans la *Summa*: « Maximus pontifex Nole urbis Campanie. »

<sup>(2)</sup> Épinal: *la mort son pere*; le latin porte: « post eorum obitum ».

<sup>(3)</sup> Épinal et Londres: *trespassez*.

<sup>(4)</sup> Épinal: *et que cil de la cité ploroient*.

<sup>(5)</sup> Ms.: *feu*.

<sup>(6)</sup> Le rubricateur a écrit *Aguel*.

gentis gens et de riches. Et, cum ele lut an l'aige de .xiiij. anz, et ele repairast .j. jor de l'escole, li fiz le prevost la vit et la convoita mout an son cuer, et li promit grans dons. . . .

24. *Saint Vincent, martyr* (22 janvier). — Même version dans le ms. de Lyon 772 (*Bulletin*, 1885, p. 59). On connaît deux autres versions (*Bulletin*, 1892, p. 91; *Not. et extr.*, XXXV, 481). — *Summa*, fol. 25 b.

(Fol. 47 c) *Ci commence la vie saint Vincent*. — Sainz Vincenz fu de gentis gens et ploins de science et de sainte vie, et l'ordena .j. evesques<sup>(1)</sup> qui avoit non Valerius. Et, por ce qu'il avoit la langue ampoichie<sup>(2)</sup> ne ne pouoit parler apertement, il li commanda que il preechest et annoncest la parole Nostre Seigneur. . . .

25. *Conversion de saint Paul* (25 janvier). — Sorte d'homélie qui se rencontre dans un grand nombre de manuscrits (*Bulletin*, 1892, p. 85; *Not. et extr.*, XXXV, 475). — La *Summa* en renferme l'original latin, mais divisé en deux parties : ici (fol. 26) quelques lignes qui correspondent aux dernières phrases de notre version; plus loin, à la Saint-Paul (fol. 50 d), le reste.

(Fol. 48) *Commant sainz Poulz fu convertis*. — Après ce que sainz Estiennes fu lapidez, li jovancès qui gardoit les robes de ces qui le lapidoient, qui avoit non Saules, fu grant partie dou temps en sa perversité et demora an sa mescreandise<sup>(3)</sup>. . . . Sainte Eglise fait feste de la conversion saint Poul por plusors raisons qui i sunt : la (fol. 48 d) première est por le miracle que Dex fit de lui, car il fit garde[o]r et defendeor de sainte Eglise celui qui la guerroit<sup>(4)</sup>. . . .

26. *Saint Prix le martyr* (25 janvier). — Version propre à notre légendier. On n'en connaît pas d'autre. — *Summa*, fol. 26.

(Fol. 48 d) *Ci commence la vie saint Projet le martyr*. — Sainz Prejez fu nez en une

<sup>(1)</sup> Épinal : *arcevesques*.

<sup>(2)</sup> Épinal : *empaagie*; Londres *empeeschée*; latin : « quia impedita lingue erat ».

<sup>(3)</sup> *Summa*, fol. 50 d : « Beatus Paulus prius dicebatur Saulus. Qui, cum esset sapientissimus in lege Moysi, doctus a Gamaliele, christianos tanto odio persequabatur quod, quando beatus Stephanus lapidabatur a Judeis,

ipse omnium vestimenta servabat, ut eum lapidare in manibus omnium videretur. . . » La traduction, ici très libre, devient plus exacte dès la phrase suivante.

<sup>(4)</sup> *Summa*, fol. 26 : « Conversio sancti Pauli multis de causis celebratur : propter miraculum quod in eo Deus ostendit, dum de gravissimo persecutore fidelissimum propugnatorem fecit. . . »

cité qui estoit apelée Harunne. Et cum il fut ancor dedanz le ventre sa mere, ele vit une vision an dormant, et li sambloit que .j. [anfes] vermez issit fors de son costé<sup>(1)</sup>...

27. *Sainte Savine* (29 janvier). — *Summa*, fol. 26 c<sup>(2)</sup>.

(Fol. 49 d) *Ci commence la vie sainte Savine*. — Uns riches paiens qui avoit nom Savins, et gentis hons estoit<sup>(3)</sup>, ot .ij. sannes. De la premiere ot .j. fil qui ot non Savi[ni]ens et de la seconde ot une fille qui ot nom Savine. Cil Saviniens, que que il estoit anfes et paiens, il vivoit honestement et tote s'antante estoit adès an bien faire. . . .

28. *Saint Savinien* (29 janvier). — Même version dans le ms. d'Oxford (Queen's), fol. 89 d. — *Summa*, fol. 27.

(Fol. 50 d) *Ci commence la vie saint Savinien*. — Saviniens, li freres sainte Savine, laissa son pere et touz ses amis et s'en fuï et vint a Troies. Que que il estoit sur la rive de Soigne, il pria (d) Nostre Seignor que il li outroiaist que il fut lai baptiziez. Et maintenant .j. prestes vint lai qui le baptiza. . . .

29. *Saint Ignace* (1<sup>er</sup> février). — Une autre version se trouve en quelques recueils (*Bulletin*, 1892, p. 92). — *Summa*, fol. 27 c.

(Fol. 51 d) *Ci commence la vie saint Ignasce le martir*. — Sainz Ignaces fu deciples saint Jehan et evesques d'Anthioche. Et cum il eüst longuemant prié Nostre Seignor pour la pais de sainte Eglise, non pas por son peril mas por le peril de ces qui n'estoient pas bien formé<sup>(4)</sup> an la foi. . . .

30. *La Purification* (2 février). — Sous ce titre on trouve ordinairement dans les légendiers un morceau tout différent qui est emprunté en majeure partie à un sermon français de Maurice de Sully. — *Summa*, fol. 28.

(Fol. 52 d) *De la purification Nostre Dame*. — Ceste feste est appellée par .iiij. nous :

<sup>(1)</sup> La version a ici quelque chose de plus que la *Summa*, où la vie commence ainsi : « Projectus, cum adhuc esset in utero matris, vidit mater ejus in sompnis quod per latus ejus egrederetur filius sanguine rubricatus. »

<sup>(2)</sup> Par erreur la *Summa* a ici pour rubrique : *Saviniani martyr*, et à l'article suivant : *Savine virginis*. Au fol. 83 d, à la suite de la Saint-Jean Decollasse, la *Summa* revient sur sainte

Savine, en ces termes : « Hac die fit festum Savine virginis, non martiris, apud Treca, de qua dictum est in fine januarii, itemque Sabine electe que filia cujusdam militis nomine Herodis et uxor Valentini militis, cum nollet sacrificare, sub Adriano imperatore a prefecto Helpidio decollata est. »

<sup>(3)</sup> Le ms. ajoute *et*.

<sup>(4)</sup> Épinal : *confermé*; Londres : *ferm*.

li premiers<sup>(1)</sup> est purification, li secons obviations, li tiers chandeleuse. Elle est appel[e] purifications, por ce que au quaranteme jour après la nativité Nostre Seignor Jhesucrist, sa douce mere vint au temple Salemon<sup>(2)</sup>, a tot son anfant, pour qu'ele fut purifiée...

31. *Saint Blaise* (3 février). — Même version dans le ms. d'Oxford, fol. 90 b. Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 497. — *Summa*, fol. 28 c.

(Fol. 53 c) *Ci commence la vie saint Blaise.* — Cum sainz Blaises fut de bonne vie et d'oneste, et ploins de grant douçor, il fu faiz evesques d'une cité qui a non Sebaste, qui avant estoit nommée Samarie. Et, ja soit (d) ce que il fut evesques il issi de cele cité et ala en une montaigne et mena vie solitaire et vie d'ermitte. . . .

32. *Sainte Agathe* (5 février). — Quatre autres versions ont été signalées, *Not. et extr.*, XXXV, 495. — *Summa*, fol. 29.

(Fol. 55) *De sainte Aigathe.* — Sainte Aigote fui née de gentiz gens, et demoroit en une cité que on appelloit Cathanausse<sup>(3)</sup>, et fu mout bele de corps et amoit mout Nostre Seigneur et servoit. (b) Et cum li senechaus de la terre de Sezile eüst oï de li parler, il commanda que on la menest devant lui an l'an de grace cc. . . .

33. *Saint Wast* (6 février). — Une autre version nous a été conservée par un ms. d'Arras, *Romania*, XVII, 385. — *Summa*, fol. 29 d.

(Fol. 56 c) *Ci commence la vie saint Vaaz le confesseur.* — Au temps que Clovis estoit rois de France, sainz Vaaz vint an France de estrange país, et demora lonc temps en .j. chastel, et ama et servi Nostre Seigneur saintemant et honestemant. Et cum li rois Clovis repairast a grant victoire de la bataille qui avoit esté faite contre les Alemanz, et il eüst receü baptime por la victoire que Nostres Sires li avoit donnée de ses ennemis. . . .

34. *Saint Amand* (6 février). — Seule version connue. — *Summa*, fol. 30.

(Fol. 57) *Ci commence la vie saint Amant le confesseur.* — Sainz Amanz fu nez de gentiz genz, et lut anvoiez a escole et estruiz et bien ansoingniez an divine escripture, et, quant il ot antandemant, il laisa son pere et sa mere et antra en une abaie et vesti les dras. Que que il aloit .j. jor d'antor l'abaie, il trova .j. grant serpent. . . .

<sup>(1)</sup> Ms. : *premere*.

<sup>(2)</sup> Ms. : *Salemont*.

<sup>(3)</sup> « In urbe *Cataniensium* ». Le traducteur avait sans doute conservé ce nom, qui sous

la plume des copistes est devenu *Cathananse*, puis *Cathanasse*; dans Épinal : *Anchenense*. Le nom a été laissé en blanc dans le ms. de Londres.

35. *Saint Valentin* (14 février). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 189. — *Summa*, fol. 30 c.

(Fol. 58) *Ci commence la vie saint Valentin*. — Quant li amperares de Rome qui avoit nom Claudius oï la renommée de saint Valentin, et que il estoit crestiens, il le fit venir devant lui (b) et li dit : « Pour quoi ne deviens tu nos amis, et aore nos dex et te relaisse de ta folie? » . . . . .

36. *Sainte Julienne* (16 février). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 197. — *Summa*, fol. 30 d.

(Fol. 58 d) *Ci commence la vie sainte Juliene la virge*. — (Fol. 59) Sainte Juliene fu fille a .j. gentil home d'Aufrique qui paiens estoit. Et cum ele creüst a Nostre Seignor et ele eüst aage et antandemant, ses peres la vot marier et la vot doner au prevot de Nichomedie la cité. . . . .

37. *La Chaire saint Pierre* (22 février). — Homélie qui se rencontre en de nombreux recueils; voir *Bulletin*, 1885, p. 55; *Not. et extr.*, XXXV, 475. — *Summa*, fol. 31 c.

(Fol. 60 c) *Comment saintz Peres fut mis en la cheere*. — Sainte Eglise fait ceste feste an remembrance de l'onor que sainz Pierres ot, quant il fu li premiers evesques qui onques eüst esté en Anthioyche la cité. Après ce que il fu faiz evesques, il tint l'eveschié .vij. anz. . . . .

38. *Saint Mathias* (24 février). — Même version dans le ms. 772 de Lyon; voir *Bulletin*, 1885, p. 57. — *Summa*, fol. 31 d.

(Fol. 61) *De saint Mathié l'apostre*. — Quant Judax, qui Nostre Seignor trahi, aperçut qu'il estoit jugiez a mort par<sup>(1)</sup> la traïson qu'il avoit faite, il prist les .xxx. deniers que il avoit receüz, et vint en la synagoge ou li Juiex estoient et les geta a terre, et dit : « Je a trop mesfait; car je ai a mort livré le saint home. . . . . »

39. *Saint Satyr et saint Saturnin* (7 mars). — *Summa*, fol. 32.

(Fol. 61 c) *Ci commence la vie saint Satyr et saint Saturnin et les autres qui avec aus furent martyrié*. — Au temps que Valerians et Galiens estoient amperaor de Rome il commanderent a lor serjanz que il alessent en Affrique et amenessient toz ces qui Deu

<sup>(1)</sup> Ou *por*; ms. : p barré.

croiroient et oreroient <sup>(1)</sup>. Lors sainz Satyrs et sainz Saturnins, qui frere estoient, et sainz Rapelez et Felicitas sa suers <sup>(2)</sup> et Perpetue, qui gentis feme estoit, furent pris. . . .

40. *Saint Vigile, évêque d'Auxerre* (11 mars). — *Summa*, fol. 32 c.

(Fol. 62 d) *Ci commence la vie saint Vigile.* — Sainz Vigiles fu nez de gentis genz, et lui evesques d'Auceurre .xxv. anz, et fondé <sup>(3)</sup> une glese en l'enor de Nostre Dame defors les murs de la cité, et s'i ordena une abbaïe de moignes qui Nostre Seignor servirent. Après ce, il fit .j. hospitaul ou li povre estoient habergié et levé et couchié (fol. 63) por l'amor Nostre Seignor Jhesucrit. . . .

41. *Saint Grégoire, pape* (12 mars). — Même version dans le ms. 772 de Lyon, *Bulletin*, 1885, p. 63. Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 191. — *Summa*, fol. 32 d.

(Fol. 63) *Ci commence la vie saint Gregoire.* — Sainz Gregoires fu nez de gentis gens, de la lignie es senators qui an ce temps estoient a Rome, et fu estruiz soffisaumant (b) et ansoigniez de la science des lettres, et estoit ploins de religion, et amoit et servoit antantivemant Nostre Seignor. . . .

42. *Saint Longin* (15 mars). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 381. — *Summa*, fol. 34.

(Fol. 67 b) *C'est la vie saint Longin le martyr.* — Au temps que Nostres Sires Jhesucris fu mis an la croiz por nos pechiez et pour nous delivrer des poinnes d'enfer, uns chevaliers qui Longins ot non fu antre les autres qui antor la croiz estoient assamblé, et dient aucun que, pour la viellesce don il estoit, li eul li estoient obscurci et troblé, ne ne veoit gote ou pou ou noiant. . . .

43. *Saint Benoît* (21 mars). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 193. — *Summa*, fol. 34 c.

(Fol. 68 d) *Ci commence la vie saint Beneoit.* — Sainz Beneoiz fu de la province de Mursie, et andemantiers qu'il estoit anfes, il laisa les lettres et l'escole ou il antandoit sovante foies, et ala au pié d'une montaigne grant et haute, et antra en une fosse qui lai estoit, et fu lai .iiij. anz touz plains, que nuns hons mortelx ne l'i sot fors que .j. sous bons qui avoit nom Romains. . . .

<sup>(1)</sup> Mieux dans Londres : *creoient et aoroient* ;  
Épinal : *croient et aorent*.

<sup>(2)</sup> *Summa* : « Comprehensi sunt Saturas et

Saturninus fratres, Revocatus et Felicitas soror  
ejus. »

<sup>(3)</sup> Épinal : *funda*.

44. *Sainte Marie l'Égyptienne* (2 avril). — Même version dans le ms. 772 de Lyon; voir *Bulletin*, 1885, p. 61. Autre version, *Not. et extr.*, XXXIII, 1, 65, et XXXIV, 1, 195. — Manque dans la *Summa*.

(Fol. 73) *Ci commence la vie sainte Marie l'egyptiene*. — Uns hons estoit en une abaïe qui Zosimas avoit nom, et li estoit avis que il eüst tant de bien fait que sa voie valoit mieuz a son resgart que nulle autre que il veïst. Que que il estoit an tel pansée une personne vint a lui qui li dist : « Zosima, tu es fait mout de biens. . . . »

45. *L'Annonciation* (25 mars). — Homélie qui se trouve en tête du ms. de Lyon 772 et du ms. Phillipps; voir *Bulletin*, 1885, p. 45; *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 185. — *Summa*, fol. 35 c.

(Fol. 77 c) *De l'annunciation Nostre Dame*. — Quant li temps fu venuz que Dex ot porveü le monde a racheter des poinnes d'anfer ou tuit aloient par le peché d'Adam nostre premier pere. . . .

46. *Saint Ambroise* (4 avril). — *Summa*, fol. 36.

(Fol. 77 d) *Ci commence la vie saint Ambroise confessor*. — Sainz Ambroises fu fiz a j. prevot de Rome qui avoit nom Ambroses. Et cum il geüst ancor ou brez et il dormit la bouche overte an la cort son pere, uns vaisseus de moichetes sessit an sa boïche et sor son viaire, et antroient an la bouche a l'anfant et isoient si cum eles feïssent d'une chaudiere. . . .

47. *Saint Mamertin* (20 avril). — *Summa*, fol. 36 d.

(Fol. 79 b) *Ci commence la vie saint Mammertin*. — Sainz Mammertins fu paiens et amoit mout ses dex et honoroit. Un jor avint que il les aroit, il perdi j. des euz et une de ses mains an tel maniere qu'il ne s'an pot aidier. Quant il vit ce, il fu mout iriez. . . .

48. *Saint Marien d'Auxerre* (20 avril). — *Summa*, fol. 37.

(Fol. 80) *Ci commence la vie saint Marien*. — Au temps que sainz Mammertins estoit abes de l'abaïe Saint Germain, saint Mariens vint a la celle, et pria tant que il fu receüs en l'abaïe, et fu de si sainte vie ploins cum il aparut an la fin. . . .

49. *Saint Tiburce et saint Valerien* (14 avril). — Manque dans la *Summa*.

(Fol. 81) *Ci commence de saint Tyburce et de saint Valerien*. — Quant Almaches li prevoz ot fait venir devant lui saint Tyburcien et saint Valerien, qui converti estoient a

la foi Jhesucrist, il leur dit : « Por <sup>(1)</sup> quoi estes vos si fol que vos donez et departez tot ce que vous avez a si vis et a si despites persones comme a ces truanz qui par ces rues vont corrant? . . . . »

50. *Saint Georges, martyr* (23 avril). — On connaît trois autres versions de la même légende; voir *Not. et extr.*, XXXV, 482. — *Summa*, fol. 37 c.

(Fol. 81 c) *Ci commence la vie saint George martyr.* — (d) Andemantiers que Diocleciens estoit empereres de Rome et Maximiens, il commanderent que tuit cil qui an Deu croiroient fussent ocis. Dum il avint que dedans .j. mois .vij<sup>m</sup>. crestien furent decollé por Jhesucrist. Que que sainte Eglise estoit tormantée en tel meniere . . . .

51. *Saint Marc l'évangéliste* (25 avril). — Deux autres versions ont été signalées, *Not. et extr.*, XXXV, 479. — *Summa*, fol. 38.

(Fol. 83) *Ci commence la vie saint Marc evangeliste.* — Sainz Mars fu deciples saint Pierre et ses fillues am baptisme, et ala avec lui a Rome, et escrit une partie des evangelies, ansi cum sainz Pierres li reconta. Et cum sainz Pierres veïst le bien qui an lui estoit, il l'anvoia an la cité d'Aquilée, et li pria qu'il annoncest la foi Jhesucrist au pueple de la cité . . . .

52. *Saint Vital* (28 avril). — *Summa*, fol. 39.

(Fol. 83 d) *Ci commence la vie saint Vital le martyr.* — Sainz Vitals fu chevaliers et fu peres saint Gervaise et saint Prothaise, et les baptisa sainz Leons li apostoles, et antra en la cité de Ravanne au temps que Noïrons estoit ampereres de Rome . . . .

53. *Saint Philippe l'apôtre* (1<sup>er</sup> mai). — Autres versions, *Romania*, XVII, 375, et *Not. et extr.*, XXXV, 478. — *Summa*, fol. 39 b.

(Fol. 84 b) *Ci commence la vie saint Philippe l'apostre.* — Après ce que Nostres Sires fu es cielz montez, sainz Philippes preescha la foi Jhesucrist et annonça .xx. anz an Siere <sup>(2)</sup> ou il estoit, et cum li paien l'eüssent mené ou temple por sacrefier a lor ydoles, atant ez vos .j. grant dragon qui issi de desoz lor ymage qui le fil l'evesque des paiens ocist . . . .

<sup>(1)</sup> Ce mot est écrit par p barré. On pourrait donc lire *par* ou *per*. — <sup>(2)</sup> Londres : *Syrie*; Épinal : *Secile*; il faut *Siche*; latin : « per Scythiam ».

54. *Saint Jacques le Mineur* (1<sup>er</sup> mai). — Autres versions, *Bulletin*, 1888, p. 85; *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 189. — *Summa*, fol. 39 d.

(Fol. 84 d) *La vie saint Jaque apostre, le menor.* — Quant sainz Estiennes fu lapidez, li apostre firent saint Jasque evesque de Jerusalem. Cist Jasques fui fiz a l'une des serors de la mere Jhesucrit, et fu samblans de viaire a Nostre Seignor <sup>(1)</sup>, et por <sup>(2)</sup> ce disoit on qu'il estoit ses freres. . . . .

55. *Invention de la sainte croix* (3 mai). — Même version dans le ms. 772 de Lyon et dans B. N. fr. 423; voir *Bulletin*, 1885, p. 52. On connaît de la même légende deux autres versions; *Bulletin*, 1885, p. 53, note 2; *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 190; XXXV, 490. — *Summa*, fol. 40 c.

(Fol. 85 d) *Commant li veraie † fu trovē[e].* — Ou mois de janv[i]er an l'an de grace .liiij. et .xxxij., s'essambla une granz compaignie de Barbarins delez la Dinoue, qui vouloient outrepasser et rober et destrure tote la terre, qui estoit jusques en Oriant. . . . .

56. *Sainte Restorée* <sup>(3)</sup> (27 mai). — Manque dans la *Summa*. L'original est un abrégé de la vie imprimée dans les *AA. SS.*, mai, VI, 664.

(Fol. 87 b) *Ci commence la vie sainte Restorée la virge.* — (c) Au temps que Aureliens estoit amperares de Rome, une pucelle, gentis de paraige, qui Deu creoit, estoit an la cité; et, cum ses peres la vossit marier, ele dit qu'ele n'avroit ja mari, se le roi de paradix nom a cui ele s'estoit donnée. . . . .

57. *Saint Alexandre, pape, et saint Théodule* (3 mai). — *Summa*, fol. 42.

(Fol. 88 d) *Ci commence de saint Alixandre et de saint Theodore.* — Au temps que sainz Alixandres estoit apostoles, il converti a Nostre Seignor (fol. 89) et baptiza Herne le prestost de la cité. Quant Aureliens li cuens le sot, il les fit mestre an chertre chiez j. chevalier qui avoit nom Quilius <sup>(4)</sup>. . . . .

58. *Saint Quiriaque* (4 mai). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 490. — *Summa*, fol. 42 d <sup>(5)</sup>.

(Fol. 90 b) *Ci commence la vie saint Quiriesce le martyr.* — Quant Juliens li ampe-

<sup>(1)</sup> Les mots *et fu . . . Seignor* manquent dans Épinal.

<sup>(2)</sup> *Por* écrit avec *p* barré.

<sup>(3)</sup> En latin : *sancta Restituta*.

<sup>(4)</sup> De même dans Épinal; latin : « apud Quirinum tribunum ».

<sup>(5)</sup> Il ne sera pas inutile de citer le début de la légende que nous offre la *Summa* : « De sancto

rare de Rome ot am prepos a aler ancontre ces de Perse por aus destrure, il oï parler de saint Quiriace qui evesques estoit de Jherusalem, et vint lai et le fit venir devant lui et li demanda son nom et quel foi il tenoit. . . .

59. *Saint Gordien et saint Épimaque* (10 mai). — *Summa*, fol. 43 b, avec cette rubrique : *Januarii martiris, Gordiani et Epimachi martirum*.

(Fol. 91) *Ci commence de saint Gordien et de saint Epimache et de saint Januaire*. — Au temps que Juliens li ampereres guerroot sainte Eglise et occioit ces qui an Deu creioient, un siens vicaires qui Gordiens avoit nom vint a saint Januaire et le prit et li commanda qu'il aorest ses dex. . . .

60. *Saint Pancrace* (12 mai). — *Summa*, fol. 43 c.

(Fol. 91 c) *La vie saint Pancrace martir*. — Li peres saint Pancrace et la mere furent crestien, et furent mort an la cité de Frige. Li jovancès, qui Deu amoit de tot son cuer et honoroit, qui estoit en l'aage de .xv. anz, dona por Deu es povres et departi après la mort son pere et sa mere tout ce que d'aus li estoit demorés. . . .

61. *Saint Nérée et saint Achillée* (12 mai). — *Summa*, fol. 43 c.

(Fol. 91 d) *Ci commence de saint Nerée et de saint Achillée les martyrs*. — Nercies et Achillées, que sainz Pierres l'apostres avoit baptisiez, estoient serjant en la maison Domicille la mere Domicien l'amperaor<sup>(1)</sup>. Et cum li filz dou conseilier l'amperaor la vossit panre a femme, il la convertirent an la foi Jhesucrit et alerent a saint Climant qui vint lai et les baptiza. . . .

62. *Saint Péregrin* (16 mai). — *Summa*, fol. 44 b.

(Fol. 92 c) *Ci commence la vie saint Peregrin le martir*. — Au tamps que sainz Syxte estoit apostoles, estoit si granz la persecutions an crestienté que pou i avoit de ces qui

Quiriaco valde mirandum est quod, preter kalendarium Jeronimi vel Bede, nulle auctentice hystorie de illo faciunt mentionem, cum ipse sub Juliano Cesare gloriosum legatur martirium consummasse. Siquidem, sicut in passione ejus legitur, Julianus imperator, cum in anno secundo imperii sui contra Persas properaret, audiens famam sancti Quiriaci, Jherosolimam venit. . . . » On voit que le traduc-

teur a supprimé l'observation critique contenue dans les premières lignes.

<sup>(1)</sup> La version n'est pas très exacte. *Summa* : « Domicilla, neptis Domiciani imperatoris, habebat Nereum et Achilleum eunuchos cubicularios suos, quos sanctus Petrus apostolus baptizavit. » — *Mere* est une faute pour *niece*; même faute dans le manuscrit d'Épinal (*le maire*).

osant dire qu'il fussent crestien. Lors li crestien manderent a l'apostole qu'il anvoiest tex gens en crestienté par cui la fois, qui a bien près estoit estonte<sup>(1)</sup>, fust ranluminée. . . .

63. *Saint Urbain* (25 mai). — *Summa*, fol. 44 c.

(Fol. 93 b) *Ci commence la vie saint Urbain le martir.* — Sainz Urbains fu nez de gentiz genz, et fu apostoles de Rome après la mort saint Kalixte, et souffrit grans tribulations sovantes fois par Jhesucrit, et fu chaciez de Rome et li toillit ou ce qu'il avoit. . . .

64. *Saint Prisce* (26 mai). — *Summa*, fol. 45 b.

(Fol. 94) *Ci commence la vie sainte Prisce martyre.* — An l'an de grace .m. ij<sup>c</sup>. et .lxxvj. vint Aureliens, li ampereres de Rome, an France, et sejourna a Sanz et guerroia formant sainte Eglise, et anvoia son senechal<sup>(2)</sup> Alixandre par tot le país, et li commanda que il occüst toz ces qui crestien estoient, se il ne voloient ses dex aorer. . . .

65. *Sainte Pétronille* (31 mai). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 496. — *Summa*, fol. 45 b.

(Fol. 94 b) *Ci commence la vie sainte Petronille la virge.* — Sainte Petronille fu fille saint Pierre l'apostre, et cum ele fust malaide de fievre par la volu[n]té de son pere<sup>(3)</sup>, li autre apostre vindrent a son ostel et sessistrent au maingier. . . .

66. *Saint Pierre et saint Marcel* (3 juin). — *Summa*, fol. 45 c.

(Fol. 94 d) *Ci commencent les vies saint Pierre et saint Marcel martyrs.* — (Fol. 95) Arithemius<sup>(4)</sup>, qui garde estoit des priseniens de Rome, tenoit saint Pierre an prison, et avoit une fille cui li dyables tormantoit sovant devant son pere, qui mont destorbez an estoit. . . .

67. *Saint Prime et saint Félicien* (9 juin). — Autre version dans le ms. de Queen's, Oxford, fol. 93 d. — *Summa*, fol. 46.

(Fol. 96) *Ci commence de saint Prime et de saint Felicien.* — Au temps les ampereres de Rome Dyocletien et Maximien, vindrent ai aus li evesque des paiens et ancuserent saint Prime et saint Felicien, et distrent : « Se vous ne faites Prime et Felicien sacrifier a nos dex, il ne vous secorront jamais an nul besoing que vous aiez. . . . »

<sup>(1)</sup> Épinal : *estinte*. — <sup>(2)</sup> Il y a *senescallum* dans la *Summa*. — <sup>(3)</sup> *Summa* : « que cum ex voluntate patris febribus laboraret ». — <sup>(4)</sup> *Archemius* dans la *Summa*; Épinal : *Erithemus*.

68. *Saint Barnabé* (11 juin). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 479. — *Summa*, fol. 46 b.

(Fol. 96 d) *Ci commence la vie saint Barnabé l'apostre.* — Sainz Barnabez fu nez de Chipres, et fu li uns des .lxxij. deciples que Nostre Sires Jhesucriz ot quant il fui an terre. Il vint a saint Pol qui de novel estoit en la foi convertiz, et le mena ou li apostre estoient, et la raconta commant il estoit convertis. . . .

69. *Saint Vit* (15 juin). — C'est un abrégé de la vie publiée dans le *Catal. Codd. hagiogr. Brux.*, I, 54. — *Summa*, fol. 46 c.

(Fol. 97 d) *Ci commence la vie saint Vite martyr.* — Sainz Vites fu nez de gentiz genz. Ses peres fu paiens; et, dès ce que li anfes ot .xij. anz, crut il an Nostre Seigneur et donoit es povres tot ce qu'il avoit. Ses peres qui ce aperçut, qui avoit non Helas<sup>(1)</sup>, se penoit tant cum il pouoit de lui atraire a sa loi. . . .

70. *Saint Cyrice et sainte Julite* (16 juin). — *Summa*, fol. 47 b.

(Fol. 99) *De saint Cyrice et de sainte Julite sa mere.* — Sainte Julite, la mere sainte Cyrice<sup>(2)</sup>, fu d'une cité qui avoit nom Ycoine, et fu née de gentis genz, et s'an foï an Tharse don sainz Poulz fu antre le<sup>(3)</sup> et Cyrice son anfant qui n'avoit que .iiij. anz, por la grant persecution des crestiens qui estoit en la cité d'Ycoine. . . .

71. *Saint Gervais et saint Protas* (19 juin). — Autre version dans le ms. de Dublin B. 2. 8, fol. 17 v<sup>o</sup>. — *Summa*, fol. 47.

(Fol. 99) *Ci commence de saint Gervaise et Prothai[se].* — Sainz Gervaises et sainz Prothaises furent fil saint Vitail et sainte Valerie. Après (b) la mort leur pere et lor mere, il donnerent ce qu'il avoient por Deu es povres et demorerent delez saint Nazarie qui une chapele façoit. . . .

72. *Saint Alban* (22 juin). — *Summa*, fol. 47 d.

(Fol. 100) *Ci commence la vie saint Albain le confessor.* — Sainz Albains fu de Bre-

<sup>(1)</sup> *Summa* et Londres : *Hylas*; les mots qui a. n. H. manquent dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Il y a dans la *Summa* cette appréciation que le traducteur n'a pas connue ou n'a pas voulu faire passer dans sa version : « De sancto

Cyrico et Julita matre ejus, quia passio eorum inter apocrifas connumeratur scripturas, ob ineptas superfluitates, hoc dicere satis est quod mater sancti Cyrici de Iconio civitate. . . . »

<sup>(3)</sup> Londres : *li*; Épinal : *lui*.

taingne et estoit paiens, et por la persecucion que Maximiens li ampereres façoit es crestiens, uns crestiens qui la persecucion façoit <sup>(1)</sup> vint a l'ostel saint Albain et li pria que il le haberjest. . . .

73. *Saint Jean-Baptiste* (24 juin). — Même version dans le ms. 772 de Lyon, *Bulletin*, 1885, p. 48. — *Summa*, fol. 47 d.

(Fol. 100 b) *Ci commence la vie saint Jehan Baptiste.* — Au temps que David estoit rois de Jerusalem, il ordena an la loi des Jueux por le servise Dé essaucier .xxiiij. prestres qui le servise Deu feroient an tel maniere cum il estoit acostumé an la loi. . . .

74. *Saint Gallican* (25 juin). — *Summa*, fol. 48.

(Fol. 101 b) *Ci commence la vie saint Gallicant martyr.* — (c) Sainz Gallicans fu maistres et sires des chevaliers Constantin l'amperador, et fu mont de lui amez, et li pria qu'il li donnest sa fille, qui avoit nom Costance, an mariaige. . . .

75. *Saint Jean et saint Paul* (26 juin). — Suite de la légende qui précède. — *Summa*, fol. 48 d.

(Fol. 102 b) *Les vies saint Jehan et saint Poul les martyrs.* — Quant Juliens li ampereres de Rome oï que sainz Jehans et sainz Paules (*sic*) denoient ce qu'il avoient es povres et les sostenoient, il lor manda qu'il venissent a sa cort et servissent ausi cum il avoient fait Costantin l'amperador. . . .

76. *Saint Pierre et saint Paul* (29 juin). — Version, propre à notre légendier, du livre premier du *De Passione D. Petri et Pauli* attribué à saint Lin (*Maxima Bibliotheca Patrum*, Lyon, 1667, II, 67). Il existe une autre version plus exacte dont on a beaucoup de copies; voir *Romania*, XVII, 371; *Not. et extr.*, XXXV, 476. — *Summa*, fol. 49.

(Fol. 103) *Ci commence la passion saint Pierre et saint Pol.* — Il fu devisé an la passion saint Andrier commant Nostre Sires appella saint Pierre dès la mer ou il estoit quant il li commanda qu'il alest après lui. Et por ce que li souverains ampereres de tot le monde vouloit que li treü de la foi, qui an ses deciples estoit, li fussent randu, quant il fu venuz en une des parties de la terre l'emperador Philippe, qui lors estoit, a cui cil dou païs ran-

<sup>(1)</sup> Lis. *fuoit*, avec Épinal.

doient leur costumes et leur tailles et ou <sup>(1)</sup> li deciple Nostre Seignor estoient, il lor demanda et dist <sup>(2)</sup> : « Que dient les genz antr'aus ? Cui appellent il fil de Deu ? . . . »

77. *Saint Paul* (29 juin). — Autre version, *Romania*, XVII, 371; *Not. et extr.*, XXXV, 476. — *Summa*, fol. 51, au cours du chapitre intitulé *Conversio sancti Pauli*. C'est l'abrégé du second livre du *De Passione D. Petri et Pauli*.

(Fol. 106 d) *Ci commence la vie de saint Paul l'apostre*. — Commant sainz Pols fu convertiz, porra l'en trover au jor de sa conversion. Le tiers an après ce qu'il fu convertiz, il preescha an la cité de Damas, et li Juiex de la cité pristrent consoil commant il l'ocieroiert. Quant sainz Pols le sot, li crestien le pristrent et le mistrent en une corboille et l'avalèrent par les murs de la cité <sup>(3)</sup> . . . .

78. *Saint Martial* (30 juin). — Autre version, *Romania*, XVII, 385; *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 194. — *Summa*, fol. 52 c.

(Fol. 109 c) *La vie saint Marcel*. — Sainz Marcés fu amis de cher <sup>(4)</sup> a saint Estienne le martir. Et cum il fut an l'aige de .xv. anz, il et ses peres et sa mere vindrent a Jhesu-crit, au temps qu'il preechoit, qu'il les fit baptizier a saint Pierre l'apostre . . . .

79. *Saint Thibaut* (30 juin). Même version, B. N. fr. 17229, fol. 230 d. Il existe de cette légende une version française en quatrains de vers alexandrins. — Manque dans la *Summa*.

(Fol. 111 b) *Ci commence la vie saint Thiebaut le confesseor*. — Sainz Thiebaus fu nez an l'eveschié de Troies; ses peres ot non Ernos et sa <sup>(5)</sup> mere Gile; et furent françois, et furent mout noble gent et de grant lignaige. Il fu norris a Provins. Sainz Thiebaus li evesques de Vianne [fu ses oncles, et por lui fu il apelez Thiebaut. Cil Thiebaut de Vianne <sup>(6)</sup>] parloit sovant a la mere dame Gile qui mere fu cestu Thiebaut . . . .

<sup>(1)</sup> Épinal : *il vint la ou*.

<sup>(2)</sup> Le traducteur a fait un singulier contresens. *Summa* : « Jhesus ergo, cum venisset in partes Cesaree Philippi ubi tributa Cesari redabantur, volens Dominus ut summus imperator solverit (*lis. solveret*) tributum, interrogavit discipulos suos. »

<sup>(3)</sup> Voici le passage correspondant de la *Summa* (le commencement du chapitre a été cité plus haut, n° 25) : « Cum igitur tertio anno a conversione sua in Damasco predicaret,

consilium fecerunt Judei ut eum occiderent. Quod cum cognovisset Paulus, Christiani accipientes eum, nocte per murum dimiserunt eum in sporta . . . » (fol. 51 a)

<sup>(4)</sup> Ms. : *ch*.

<sup>(5)</sup> Ms. : *la*.

<sup>(6)</sup> Les mots entre crochets, omis dans le ms. de Paris, sont restitués d'après le ms. d'Épinal; mais cette restitution n'est pas suffisante; ms. 17229 : « . . . li evesques de Vianne fu *oncles s'ayole*, et pour lui. . . »

80. *Saint Procès et saint Martinien* (2 juillet). — Autre version, *Romania*, XVII, 372. — *Summa*, fol. 53 b.

(Fol. 114) *Li passions saint Processe et saint Martinien*. — (Fol. 114 b) Après la mort Symon l'ampereor <sup>(1)</sup> furent mis an chartre sainz Pierres et sainz Poulz li apostre a Rome don il estoient, et les gardoient .ij. chevalier. Li uns avoit non Processes et li autres Martinien. Et cum li saint eussent garri touz les malades qui a aus estoient venu . . . .

81. *Saint Erasme* (2 juin). — Manque dans la *Summa*. L'original dans les AA. SS, juin, I, 213.

(Fol. 114 c) *Ci commence la vie saint Herasme le martir*. — An la cité d'Anthioiche, fit Dyoclociens li ampereres une confusion de crestiens an son temps, car il commanda que [se] nuns crestiens, quels qu'il fust, ne autres poït estre trovez qui ne sacrificast a lor dés, qu'il fust tormantez . . . .

82. Homélie sans titre. — Manque dans la *Summa*.

(Fol. 119 b) Quant Nostres Sires ala par terre, il resuscita le fil a une vesve femme qui estoit mors et avoit esté livrez a mort et portez de .iiij. porteurs. Li premiers, selon l'exposition de moralité <sup>(2)</sup>, si fu fiance de longue vie, par quoi maint home sunt ancors deceü <sup>(3)</sup>, car, quant aucuns est juenes ou an bonne santé, il cude plus vivre qu'il ne dit et peche plus seurement an cele esperance . . . .

83. *Translation de saint Martin* (4 juillet). — *Summa*, fol. 53 c.

(Fol. 120 d) *La translation saint Martin evesque*. — Cum sainz Perpetues, qui arcevesques fu de la cité de Tourz don sainz Martins avoit esté evesques, vossit dedier l'eglise ou li corps saint Martin gesoit, ou .lxiiij. an après sa mort, il fit venir les evesques de la province et les prestes en la cité, et leur fit savoir qu'il vouloit l'eglise ou li corps saint Martin gesoit dedier . . . .

84. *Sainte Félicité* (10 juillet). — *Summa*, fol. 53 d.

(Fol. 121 b) *La passion sainte Felicité*. — An l'an de grace antor .cc. et .xiiij. ancuserent li preste des ydoles a l'ampereor Antonine <sup>(4)</sup> de Rome sainte Felicité et .vij. fiz qu'ele avoit, qui Deu creoint, et distrent que s'ele et sui fil n'aoroient les dex, il seroient si malemant irié qu'i ne seroit nuns qui les poïst apaisanter <sup>(5)</sup> . . . .

<sup>(1)</sup> Sic; même leçon dans Épinal. Il y a dans le latin « Symonis Magi ».

<sup>(2)</sup> Ms.: *l'oposition de mortalité*; corrigé d'après Épinal.

<sup>(3)</sup> Épinal: *comme homme par son en cor*.

<sup>(4)</sup> Épinal: *Anthoin*.

<sup>(5)</sup> *Summa*: « ita quod placari non possent ». La plupart des exemples d'*apaisanter*, dans le dictionnaire de M. Godefroy, appartiennent à des textes lorrains ou wallons.

85. *Saint Alexis* (17 juillet). — Autre version en prose, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 193. — Manque dans la *Summa*.

(Fol. 121 c) *La vie saint Alexi*. — Il fu a Rome uns mout preudons, nobles et saiges et mout puissans, qui ot nom Enfèmes, li premiers apelés ou palas des amperaors. Et cist avoit .iiij. mile sergens qui tuit estoient vestu de poupre et c[e]int de corroies d'or. Icist estoit mout droituriers, misericors et larges aumosniers. Les taubles estoient mises .iiij. fois le jor a son ostel, la premi[c]re es orphenins, la secunde es vesves, la tierce es pelerins et es trespasans. . . . .

86. *Saint Victor de Marseille* (21 juillet). — Autre version dans le ms. d'Oxford, fol. 92 b. — *Summa*, fol. 53 d.

(Fol. 123 c) *La vie saint Victor le martyr*. — (d) Quant Maximiens li ampereres de Rome ot ocis plusors crestiens, et il fu venuz en la cité de Marsoille, il fit crier que tuit cil qui Deu croioient aressent les dex, ou bien seüssent il qu'il les feroit morir de diverses mors. . . . .

87. *Sainte Marguerite* (20 juillet). — Autres versions: Bibliothèque Mazarine 1716 (anc. 568), fol. 327 c; Bibl. nat. Nouv. acq. fr. 4510, fol. 42 (Delisle, *Catal. des mss. des fonds Libri et Barrois*, p. 236). — *Summa*, fol. 54 b.

(Fol. 124 b) *Ci commence la vie sainte Marguerite*. — Sainte Marguerite fu née de la cité d'Anthioiche, ses peres et sa mere furent paien. Quant ele fu née, on la (c) mist a norrice, et quant ele fu en aaige, ele se fit baptizier. Et quant sa mere fu morte et ses peres sot qu'ele estoit crestienne, il la haï mout durement. . . . .

88. *Sainte Marie-Madeleine* (22 juillet). — La légende de la Madeleine, telle que nous la trouvons ici, se compose de plusieurs éléments qu'il importe de distinguer. En premier lieu, le récit de la vie de la sainte en Palestine, de son séjour en Provence avec saint Maximin, de sa mort et de la translation de son corps à Vézelay. Ce récit se trouve ailleurs sous la même forme, notamment dans les mss. 772 de Lyon et B. N. fr. 423; voir *Bulletin*, 1885, p. 54. Il existe d'autres légendes en prose française de la Madeleine, mais elles n'ont pas la même source que celle dont on va lire les premières lignes<sup>(1)</sup>. — *Summa*, fol. 54 d.

<sup>(1)</sup> Je les ai fait connaître précédemment; voir *Not. et extr.*, XXXIII, 1, 64, et XXXIV, II, 83.

(Fol. 125 c) *De sainte Marie Magdalene*. — Sainte Marie fui appellée Magdalene pour .j. chastel don ele fui, qui avoit nom Magdales, qui est a .ij. leues d'un flueve qui estoit appelez Genesareth. Ele fu mout gentis et mout riche et mout bele, ne n'ot pas mari; et pour la grant habundance des biens temporex qu'ele ot, ou ele trop se delita et trop amprit, et pour sa biaté ele mit son corps a pechié, qu'ele n'estoit plus apelée Marie, mais poicherasse. . . . .

L'original de la *Summa* est la légende qui a été insérée, sous une forme plus ou moins abrégée, par Bernard Gui dans son *Sanctorale* et par Jacques de Varazze dans le chapitre xcvi de la *Légende dorée* <sup>(1)</sup>.

Le récit de la mort de la sainte se termine ainsi (fol. 127 c) :

Quant li cler furent venu, ele reçut le corps Nostre Seignour de la main l'evesque, devant l'autel, et morut an tel meniere devant touz ces qui lai estoient. Et li evesques prit le corps et l'enseveli honoraiblement, an l'an de grace .lxx., et se fist ansevelir, après sa mort, dejuste li li evesques Maximiens.

Puis vient le récit de la translation (légende de Badilon <sup>(2)</sup>). — *Summa*, fol. 56.

*Comment ses corps fu portez a Vezelay*. — Au temps que Charlemainnes, li rois de France, regnoit, an l'an de grace .cc. et .lxxvij. <sup>(3)</sup>, Girars de Rosillon, qui dux fu de Borgoinne, departoit largement es povres Nostre Seignour ce qu'il avoit, car il n'avoit nul enfant. . . . .

Suivent divers miracles, dont le premier est celui de la conversion du seigneur de Marseille, récit bien connu qui se rencontre, incorporé à la vie de la sainte, dans le *Speculum Historiale* (l. IX, ch. 96 à 98, éd. de Douai), dans

<sup>(1)</sup> Voici le début de cette vie d'après le *Sanctorale* (Bibl. nat., lat. 5406, fol. cxj) :

« Sancta Maria Magdalena, clarissimis exorta natalibus, utpote ex regia stirpe descendentibus, a Magdalo castello, quod est secundo milliario a Genesaret, Magdalene cognominata fuit. Cujus pater Syrus vocatus est. . . . »

<sup>(2)</sup> J'ai donné un extrait de cette légende, d'après un ms. du XII<sup>e</sup> siècle, dans la *Romania*, VII, 231 et suiv.

<sup>(3)</sup> Même leçon dans la *Summa* et dans Épinal

(B. N., fr. 423 : *ccc et lxxvij*). Mais il y a dans l'original : « anno igitur passionis vel resurrectionis Dominice plus minus septingentesimo quadragesimo nono » (*Romania*, VII, 232), et la même leçon se trouve dans les abrégés de cette légende recueillis par Vincent de Beauvais (*Spec. hist.*, l. XXIII, ch. 152) et par Jacques de Varazze. L'édition de la *Legenda aurea* de Grasse porte (p. 415) : « anno Domini DCCLXIX », mais c'est une correction de l'éditeur; les mss. et les anciennes éditions portent « DCCLXIX ».

la Légende dorée (éd. Grässe, p. 409-413), dans le *Sanctorale* de Bernard Gui. Le texte du *Speculum* et celui du *Sanctorale* sont à peu près identiques; celui de la Légende dorée est un peu abrégé. En outre, le même miracle a pris place, avec d'autres morceaux relatifs à la légende de la Madeleine, dans la compilation hagiographique d'un certain « Joibertus », chanoine de Saint-Jean de Soissons<sup>(1)</sup>. Mais ici, comme pour le reste, le traducteur a suivi le texte fort différent que nous trouvons dans la *Summa*, fol. 56.

Nous remarquerons que, dans le récit dont le texte français est transcrit ci-après, le miracle en question est présenté sous une forme très abrégée; qu'il est détaché de la légende proprement dite; qu'enfin le nom de la ville dont les habitants se seraient convertis à la suite de ce miracle est non plus Marseille, comme dans les récits connus jusqu'ici, mais *Ballata* dans la *Summa*, et *Barlete* selon le ms. 988, ou *Bellece* selon le ms. d'Épinal, *Balate* dans le ms. fr. 423<sup>(2)</sup>.

Notons en passant qu'il y a dans le ms. B. N. fr. 422 (fol. 127) une autre rédaction de ce miracle, où le seigneur en faveur de qui s'opère le miracle est qualifié de « prince d'Aquilée ».

(Fol. 127 d) *Comment une femme fu resuscitée.* — Autre les miraicles que la Magdalene fist, on trove qu'ele vint a une cité qui avoit non Barlete<sup>(3)</sup>. Que que ele estoit lai, uns gentiz hons qui pas ne creoit Deu, vint a li et li demandá se la fois qu'ele preeschoit estoit bonne et loiaus. Et celle li dit qu'ele estoit et bonne et forme<sup>(4)</sup>: « et pour li fait Nostres Sires plusors miraicles, et nostres maitres sainz Pieres li apostres, qui est evesques d'Anthioche, l'a confermée ». Et cil li promist qu'il croiroit an Deu et se feroit baptizier s'ele pouoit faire, par sa priere a Nostre Seigneur, qu'il eüst .j. enfant. Et la Magdalene dist que por ce ne demorroit il pas. (Fol. 128) Li hons s'an departi et sa femme conçut et fu anc[e]inte. Quant li hons le sot, il fu mout liez, et mist par le consoil la Magdalene

<sup>(1)</sup> Bibl. de l'Arsenal n° 735, seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les premières lignes du récit ont été publiées par l'abbé Faillon, *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, II, 579.

<sup>(2)</sup> Voici les premières lignes du latin : « Inter cetera ejus miracula legitur quod cum beata Magdalena apud Ballatam civitatem venisset, et maximam gratiam predicationis haberet, interrogavit eam quidam vir nobilis si fides quam

predicabat firma esset. Cui illa : « Vere, inquit, « firma est et cotidianis miraculis et predicatione « magistri nostri sancti Petri apostoli, qui Antiochie presidet, roborata. » Tunc ille promisit quod crederet et baptizari se faceret si ei a Deo filium impetraret. « Non propter hoc, inquit, « remanebit. » In ipso ergo tempore uxor ejus concepit. . . . »

<sup>(3)</sup> Le ms. 3706 de l'Arsenal a aussi *Barlete*.

<sup>(4)</sup> Épinal : *ferme*.

lou signe de la croiz asses espaulés; et alerent il et sa femme a saint Pierre l'apostre. Que que il estoient an la mer, et il s'an aloient, la femme au proudome et just<sup>(1)</sup> d'un anfant, et, pour le grant travail qu'ele ot, elle morut. Et cun li nateniers la vossit geter an la mer, il li proie (*sic*) qu'il l'amenast a une roiche qui près d'aus estoit. Il l'amenerent lai. Et, quant li preudons ot sa femme, qui morte estoit, et l'anfant qui vivoit couvert d'un mantel, il s'an departi et les laissa mout dolans, et vint ou sainz Pierres estoit, et li dit an grant angoisse de cuer que avenu li estoit. Et sainz Pierres li dit : « Ne soies pas destorbez, car Dex ne t'ai rien tolu qu'il ne poist legieremant randre. Lors sainz Pierres le conforta et conferma an la foi, et fui baptiziez. Et quant il ot .iij. anz ou paiiz demoré delez l'apostre, il ot volonté de repairier an son païs, et antra an mer, et vint a la roiche ou il avoit lessié sa feme et son anfant, et vit l'anfant qui se juoit de pierrusoilles<sup>(2)</sup>. Et quant li anfes le vit, il ot grant paour et s'anfuï a sa mere. Quant li peres (*b*) vit ce, il fu mout liez et corut a sa femme qui estoit bien aperoillie de ses dras, et estoit ausi cum s'ele fust levée de dormir, et il li demanda commant il li avoit esté dès lors qu'il avoit esté departis de li. Et ele dit qu'il li avoit esté mout bien. « Je fu, dit ele, avec vous et oï tout ce que sainz Pierres vous ansoigna. » Quant il orent reconté li uns a l'autre ce qu'il avoient veü et oï, il se mervoillerent mout de la debonnaireté Nostre Seignor, et repairent an lor païs a grant joie.

Les deux autres miracles concernent, le premier un chevalier mort sans confession, qui ressuscita par l'intercession de la sainte, se confessa et mourut de nouveau, le second une femme enceinte qui, étant sur le point d'être engloutie par les eaux de la Loire, promit à la Madeleine de lui consacrer l'enfant qu'elle portait dans son sein, si elle échappait à la mort, et fut en effet retirée vivante du fleuve par la sainte. Ces deux miracles ont été recueillis par Jacques de Varazze (éd. Grasse, p. 415), comme par l'auteur de la *Summa* (fol. 56 b).

89. *Sainte Marthe* (29 juillet). — Cette version se trouve aussi en dehors de notre légendier, par exemple dans les mss. Bibl. nat. fr. 423, fol. 33, et 13496, fol. 146. Pour une autre version, voir *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 196. — *Summa*, fol. 56 c.

(Fol. 128 c) *La vie sainte Marthe la virge*. — Sainte Marthe fu suers sainte Marie Magdalene et au Ladre cui Dex suscita, et fu de lignie a roy. Ses peres ot nom Syrus et sa mere Ancharie<sup>(3)</sup>. Ele fuit mout saige des lettres es Hebrus, et mout bêle, et ama Nostre

<sup>(1)</sup> Corr. *ajust*; ms. 423 : *jut*; Épinal : *achoucha*. — <sup>(2)</sup> Épinal : *es perraces*; 423 : *de perrettes*. — <sup>(3)</sup> Lis. *Eucharie*, qu'une faute de copie a d'abord transformé en *Enchurie*, d'où *Ancharie*.

Seignor dès l'anfance, et fu virge, et la baptiza sainz Maximiens, et la Magdelene ausimant. . . . .

90. *Saint Apollinaire* (23 juillet). — *Summa*, fol. 57 c.

(Fol. 130 b) *De saint Apollinaire, martyr.* — Sainz Appolinares fui deciples saint Pierre qui l'envoia de Rome ou il estoit an la cité de Revane. Quant il vint lai, il sena la femme a .j. chevalier de grant maladie ou il estoit, et converti et li et son seignor et toute sa masnie et les baptiza. . . . .

91. *Saint Jacques le Majeur* (25 juillet). — La légende, à laquelle est lié le récit de la translation, est suivie (fol. 133) des miracles. Pour d'autres versions, voir *Not. et extr.*, XXXIII, 1, 23 et suiv., XXXV, 477. — *Summa*, fol. 58.

(Fol. 131 b) *Ci commence la vie saint Jaque l'apostre.* — Sainz Jasques fu fiz Zebedei qui ot Marie, l'une des serors Nostre Dame, qui mere fu a cestu Jasque et saint Jehan euvangelitre. Cist Jasques, après l'ascension Nostre Segnor preescha an la terre de Jherusalem et de Samarie, et ala jusques an Galice. . . . .

92. *Saint Christophe* (25 juillet). — Il est assez probable que cette version aura été faite spécialement pour notre légendier; cependant il s'en trouve une copie assez modifiée, entre diverses compositions pieuses dont plusieurs sont de Robert Ciboule, chancelier de l'Église de Paris († 1458) dans le ms. 2109 (fol. 160 v<sup>o</sup>) de la Bibliothèque de l' Arsenal. Il existe d'autres versions en prose française de la légende de saint Christophe; voir *Not. et extr.*, XXXV, 482, et *Romania*, XXIII, 180. Elles reproduisent plus ou moins fidèlement des rédactions différentes de la légende latine. — *Summa*, fol. 60 d.

(Fol. 136 d) *Ci commence la vie saint Cristophle le martyr.* — Sainz Christofles fu mout granz hons et de la face mout espoontaubles, et vint en la terre (fol. 137) de Lice<sup>(1)</sup>, en une cité qui estoit apelée Samon. Li roys de la cité avoit nom Daguns et façoit tormanter les crestiens qui ne voloient ses dex aorer. . . . .

93. *Les sept dormants* (27 juillet). — Deux autres versions ont été indiquées, *Bulletin*, 1888, p. 93. — *Summa*, fol. 61 c.

(Fol. 139 b) *Ci commance la vie des vij. dormanz.* — Au temps que Decius estoit

<sup>(1)</sup> Épinal : de Scile.

ampereres de Rome, il guerroit forment les crestiens et sainte Eglise, et façoit occierre et destruire ces qui Deu creioient. Antre ces choses il se parti de Rome et vint en une cité qui estoit appelée Ephese, et commanda a sa masnie qu'il querissent des ovriers et feissent faire .j. temple en mi la cité d'Ephese. . . .

94. *Saint Pantaléon* <sup>(1)</sup> (27 juillet). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 500. — *Summa*, fol. 62 d.

(Fol. 142 c) *Ci commence la vie saint Panthaleon.* — Sainz Panthaleons fu fiz Eustoiche du senator, et quant sa mere, qui estoit crestienne, fu morte, il (d) commença a apanre de medicines an la cité de Nichomede, et il estoit si biaux que quant ses maistres le menoit ou palais, tuit cil que (sic) le veoient le looient. . . .

95. *Saint Nazaire* (28 juillet). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 499. — *Summa*, fol. 63 d.

(Fol. 144 b) *Ci commence la vie saint Nazare.* — Sainz Nazares fu fiz a .j. juiei d'Aufrique, et sa mere ot nom Perpetue, et fut née de la cité de Rome, et estoit gentis femme, et fu crestienne, et se la baptiza sainz Pierres. Quant il ot acompli le neufainme de son aige, il se mervoilla mout de ce que sa mere tenoit la loi de baptisme. . . .

96. *Saint Félix* (29 juillet). — Seule version connue. — *Summa*, fol. 64 c.

(Fol. 145 d) *Ci commence la vie saint Felix martyr.* — Après ce que Constanz, li fiz Constantin, ot .iiij. fois essilié Libere l'apostoile, li clarc et li preste de Rome eslurent a espotole (sic) saint Felix qui estoit prestres. . . .

97. *Saint Simplicie et saint Faustin* <sup>(2)</sup> (29 juillet). — Seule version connue. — *Summa*, fol. 64 d.

(Fol. 146) *La vie saint Supplice et saint Fastin et saint Beatrix martyr.* — Après ce que sainz Supplices et sainz Faustins orent soffert plusors tormans por Jhesucrit, il furent decolé a Rome au temps que Dyocleciens regnoit, et furent geté ou Toivre an l'an de grace .iiii<sup>e</sup>. et .v. Et lors Biatrix lor suers trova lor corps et les anseveli. . . .

98. *Saint Loup, évêque de Troyes* (29 juillet). — *Summa*, fol. 64 d.

(Fol. 146 b) *Ci commence la vie saint Lon.* — Sainz Lous fu nez a Tourz <sup>(3)</sup> et fu de

<sup>(1)</sup> Les n<sup>os</sup> 94 et 95 manquent dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Légende omise dans le ms. d'Épinal.

<sup>(3)</sup> *Torz*, dans le ms. d'Épinal. C'est Toul. *Summa* : « in urbe que Tullum dicitur ».

noble lignie et fu mis a letres an s'anfance, et puis prist a feme Pumole qui estoit suers saint Hylaïre qui estoit evesques de Poitiers. . . . .

99. *Saint Abdon et saint Sennen* <sup>(1)</sup> (30 juillet). — *Summa*, fol. 65.

(Fol. 146 d) *De saint Adon et de saint Senne martyrs*. — Après ce que Decies li ampereres ot prise Babilone et mout d'autres citez, il trova em Babiloinne aucuns crestiens que il fist panre et les amena avec lui a Cordres, et lai les fist occierre de diverse mort. . .

100. *Saint Germain l'Auxerrois* (31 juillet). — *Summa*, fol. 65.

(Fol. 147) *Ci commence la vie saint Germain d'Auceurre*. — Sainz Germain fu nez an la cité d'Auceurre, et fu de gentis genz, et vint an France, et a prist tant qu'il fu bons clers, et après il ala a Rome pour apanre de droit, et aquit illuec si grant digneté que li senator de la cort de Rome l'anvoierent an France por estre duc et seignor <sup>(2)</sup> de tote la terre. . . . .

101. *Saint Pierre ès liens* (31 juillet). — *Summa*, fol. 67 b.

(Fol. 151 c) *Commant la feste saint Pere antrant aost fu trovée*. — Ancès que Nostres Sires fust nez de la virge Marie, Octoviens Cesar et Anthoines, qui estoient ami ensemble deviserent antr'aus l'ampire, an tel meniere que Octoviens devoit tenir France et Espaigne, et Anthoine Aise et Aufrique et la marine. Mas puis nasqui descorde antr'aus, car cil Anthoïnes, qui mout estoit jolis, refusa la suer Octovien a panre a femme, ainz prist la royne d'Egypte qui estoit appelée Cleopatre. . . . .

102. *Les Machabées*. — Court paragraphe que je transcris en entier. — *Summa*, fol. 67 d.

(Fol. 152) *Ci commence la vie des .vij. Machabées les martyrs*. — (b) Cil Machabée sunt cil don on lit ou secont livre des Machabées : Eleazaires, qui prestes estoit an la loi, et sa femme et sui .vij. fil, lesquelx li roys de Babylone fist morir par durs tormans, por ce que nuns d'aus ne vouloit maingier char de porc; et por ce qu'il soffrirent cruelz tormanz pour soutenir la loi Nostre Seignor, fait sainte Eglise festes d'aus, et ne fait feste de nuls sainz qui fussent an l'ancien Testament, fors d'aus et des Innocenz, car il descendoient en aufer quant il trespassoient de cest siegle, aincès que Nostres Sires fust cruciefiez <sup>(3)</sup>. Cil Machabée furent martyrié .v<sup>m</sup>. et .ix. anz après le commancement dou monde.

<sup>(1)</sup> Omis dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Épinal : sires.

<sup>(3)</sup> Il y a dans la *Summa* « . . . . . ut festum eorum celebretur in ecclesia gallicana, que,

preter eos et Innocentes, non facit festa de sanctis Veteris Testamenti, quia ad inferos descenderunt, tamen ecclesia transmarina festival de sanctis utriusque legis. »

103. *Saint Eusèbe, évêque de Verceil* (1<sup>er</sup> août). — *Summa*, fol. 67 d.

(Fol. 152 b) *Ci commence la vie saint Eusebe evesque.* — Au temps que Diocleciens et Maximiens estoient ampercor, sainz Eusebes, qui n'estoit pas ancor crestiens, vint a Rome avec son pere et avec sa mere, et reçut nom et baptisme d'Eusebe l'apostole. . . .

104. *Saint Étienne, pape* (2 août). — *Summa*, fol. 68 c.

(Fol. 154) *Ci commence la vie saint Estienne pape et martyr.* — Au tens que Vaulerians et Galiens regnoient, an l'an de grace .iiij<sup>e</sup>. et .lx.<sup>(1)</sup>, sainz Estiennes, qui estoit apostoles, converti par sa parole et par ses exemples mout de paiens, et anseveli mains corps de ces qui estoient martyric. . . .

105. *Translation et miracles de saint Étienne* (3 août). — *Summa*, fol. 68 d.

(Fol. 154 b) *Comment sainz Estiennes fu trovez.* — An l'an de grace .ccc. et .xviij., sainz Gamaliel aparut par nuit a .j. prestre ou linaige de Jerusalem. Et quant il ot .iiij. fois apelé il dist : « Lieve toi et vai, si di a Jehan l'evesque de Jerusalem qu'i nous reveloit isnelement (c) car nous devons estre revelé a son temps. . . . »

106. *Saint Cassien d'Alexandrie* (5 août). — *Summa*, fol. 69 b.

(Fol. 157 c) *Ci commence la vie de saint Cassien le confesseur* <sup>(2)</sup>. — Sainz Cassiens fu nez an la cyté d'Alexandre, et fu introduz (d) an sainte escripture par saint Zenoine qui estoit evesques de la cité. . . .

107. *Saint Dominique* (4 août). — Une version rimée s'est conservée en deux mss. Des extraits en ont été publiés, *Romania*, XVII, 395. — *Summa*, fol. 69 c. C'est l'abrégé de la seconde des vies publiées par Quétif et Échard, *Script. Ord. Præd.*, I, 25.

(Fol. 157 d) *Ci commence la vie saint Dominique.* — Sainz Dominiques, qui fu li premiers peres de l'ordre des preeschors, fu nez en Espaigne, en une (fol. 158) cité qui est apelée Cala, qui est en l'evesché <sup>(3)</sup>. Ancès que sa mere l'eüst conceü, ele vit en songe que de son ventre istroit .j. cheaus qui porteroit .j. brandun arlant en sa bouche, par quoi il anbraseroit tout le monde. . . .

<sup>(1)</sup> Épinal : .ccclx., ce qui est la bonne leçon.

<sup>(2)</sup> Vie omise dans Épinal.

<sup>(3)</sup> Le même blanc existe dans le ms. d'Épinal, où on lit : *qui est apelée Sela* en

*l'arcevesquié* Aînois. . . Texte de la *Summa* : « Beatus Dominicus. . . ex Hispania in villa que dicitur Calaroga, Oxomensis diocesis. . . »

108. *Saint Sixte II, pape* (6 août). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 499. — *Summa*, fol. 71 c.

(Fol. 161 c) *La vie saint Syxte pape*<sup>(1)</sup>. — Sainz Syxtes fu apostoiles de Rome et fu nez an la cité d'Anthenes (*sic*), et estoit mout saiges lions. Il solt que Deicies, qui lors estoit ampereres de Rome, l'ot commandé a prendre. . . .

109. *Saint Donat, évêque d'Arezzo, martyr* (7 août). — *Summa*, fol. 71 c.

(Fol. 162) *La vie saint Donnei le martyr*<sup>(2)</sup>. — Juliens li ampereres fu norriz avec saint Donnei, et fu ordenez a sozdiacre<sup>(3)</sup>. Après ce que Juliens ot laissié l'ordre de souzdiacre et il fu faiz ampereres, il fist occierre le pere et la mere saint Donné, et li sainz lions s'an foï en une cité qui estoit apelée<sup>(4)</sup> et fu illuc avec saint Hylarin. . . .

110. *Saint Cyriaque et ses compagnons* (8 août). — *Summa*, fol. 71 c.

(Fol. 162 b) *Ci commence la vie saint Cyriace et ses compaignons*<sup>(5)</sup>. — Au temps que Maximiens li ampereres revint d'Aufrique, il fist faire foussés<sup>(6)</sup> antor Rome por ce qu'il vouloit avoir la grace de Dy[o]clecien, et contraint touz les crestiens a labourer illuc. . . .

111. *Saint Laurent, martyr* (10 août). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 484. — *Summa*, fol. 72 b.

(Fol. 163 c) *Ci commence la vie saint Lorant le martyr*. — Après ce que sainz Syxtes fu martyriez, sainz Lorans fu pris et fu presentés a Deicie l'amperaor (*d*) et fu bailliez a Valerien le prevost pour anquerre qu'il avoit fait dou tresor de l'Eglise, et li commanda lampere res que, s'il ne vouloit aorer lour faus dex, qu'il fust tormantez an diverses menieres et ocis. . . .

112. *Saint Hippolyte, martyr* (13 août). — Autre version. *Not. et extr.*, XXXV, 499. — *Summa*, fol. 72 d.

(Fol. 164 d) *Ci commence la passions saint Ypolite le martyr*. — Au tiers jor après ce que sainz Loranz ot esté martyriez, quant Ypolites fu revenus en sa maison, aincès qu'il manjast, il fu pris et fu menez devant Deice l'ampereor, et lors, quant Deices le vit, il dit. . . .

<sup>(1)</sup> Vie omise dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Vie omise dans Épinal.

<sup>(3)</sup> Ms. : *sordiacre*.

<sup>(4)</sup> Ce blanc existe dans le ms.; il y a dans

la *Summa* : « in Arcium civitatem aufugit ».

<sup>(5)</sup> Vie omise dans Épinal.

<sup>(6)</sup> *Summa* : « circa Romanu terminas edificari jussit ».

113. *Saint Eusebe, prêtre et martyr* (14 août). — Récit singulièrement abrégé, pour lequel je donnerai d'abord le texte latin tel qu'il se trouve dans la *Summa*, fol. 73 b : « Iste Eusebius, a Constancio Augusto, ob catholice fidei defensionem in cubiculo domus sue inclusus, ibique in oratione constanter perseverans, quievit in pace anno Domini .ccclx. »

Voici maintenant le français :

(Fol. 165 c) *Ci commence la vie saint Eusebe*. — Au temps que Constanz estoit ampereres, sainz Eusebes fu anmuriez an sai maison, pour ce qu'il deffandoit la loi Jhesucrist. Et andemantiers qu'il estoit illuec et il prioit Nostre Seignor fermement, il trespaisai am pais en l'an de grace .ccclx.

114. *L'Assomption* (15 août). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 496. — *Summa*, fol. 73 b, texte qui dérive du *De transitu B. Mariæ* attribué à Meliton<sup>(1)</sup>.

(Fol. 165 c) *De l'assomption Nostre Dame*. — (d) Après ce que Nostres Sires fu montez ou ciel, il envoya son ange a sa mere, li quelx dit a li : « Marie, lieve toi et pran le paumier que je t'ai aporté; et saiches que tu seras prise et retenue am paradis après .iiij. jors, et je enverra a toi ansevelir touz les apostres. Quant Nostre Dame l'oi, ele dit : « Biau Sire, je te proi que tu me dies ton nom. » Et li anges li respondi : « Por quoi demandes tu mon non qui est grans et mervoilleux ? » Et, quand il ot ce dit, il monta ou ciel a grant clarté. Et lors Nostre Dame prist le paumier et le mit en son lit. . . . .

Au récit de l'Assomption proprement dite sont joints divers morceaux qui se présentent selon le même ordre dans la *Summa*, mais qui y sont accompagnés d'observations critiques dont il n'y a pas trace dans la version française. Et d'abord deux paragraphes, l'un sur une apparition de la Vierge à Élisabeth (de Schönau), ayant pour but d'établir la réalité de l'Assomption; l'autre sur une vision d'Élisabeth qui, ravie au ciel, y assiste à l'assomption de la Vierge. Voici le premier de ces morceaux et le commencement du second (*Summa*, fol. 74 a) :

(Fol. 167 c) *Comment sainte Elyzabeth parla a Nostre Dame*. — Nous lisons an cro-

<sup>(1)</sup> Tischendorf (*Apocalypses apocryphæ*, 1866, p. 113 et suiv.) en a publié deux textes, auquel il faut joindre le texte assez différent dont il a donné un extrait dans sa préface

(p. xliij), d'après un manuscrit de l'Ambrosienne. Cette dernière rédaction est celle que Jacques de Varazze a reproduite au chap. cxix de la Légende dorée.

niques que cum Nostre Dame aparut un jour a sainte Elisabeth ansint cum ele souloit faire, et sainte Elisabeth li demanda an quel temps et a quel jour ele estoit trespassee an Nostre Seigneur de cest siegle; ele li respondi qu'ele avoit esté sor terre an ceste mortel vie, après ce que Nostres Sires estoit montez es cielz, .j. an tot entier et tant de jors cum il ai antre l'ascension et le jor de l'assumption Nostre Dame, et lai avoient esté tuit li apostre qui l'avoient (*d*) mise an terre et ansevelie a mout grant reverence. Et après li dit qu'an cel meïsmes jor que l'en fait la feste de l'assumption Nostre Dame avoit passé a Nostre Seigneur, et au .xl.<sup>me</sup> jour ele estoit resuscitée, et an tel meniere fu mostrée la assumptions Nostre Dame a sainte Elisabeth.

(Fol. 167 *d*) *Comman[t] sainte Elisabeth vit porter Nostre Dame ou ciel.* — An cel meïsmes jour c'um celebre pour l'assumption Nostre Dame, sainte Elisabeth, qui longuemant avoit esté mout malade, fu ravie andemantiers c'um chantoit la messe, et fu ses cors ausi cum sanz arme; et lors ele vit en .j. leu mout loing d'anqui un sepulcre qui estoit anvirounés de mout de grant clarté, et vit dedanz ansi cum une femme, et estoit antor li une granz multitude d'anges. . . . .

Le récit de la vision se poursuit comme dans la *Summa* (fol. 74 *ab*), sauf que dans celle-ci il y a de plus une nouvelle apparition de la Vierge à Élisabeth, qui vient défendre à Élisabeth de révéler ce qu'elle a vu. Voici les paroles de la Vierge : « Non debet in publico divulgari hoc, quia seculum malignum est, et qui audierint semet ipsos intricabunt et expedire se nescient. » Élisabeth demande si ce qu'elle a vu doit être considéré comme non venu. La Vierge répond : « Non sunt hec tibi revelata ut deleantur, sed ut amplificetur laus mea apud illos qui me singulariter diligunt, ut ex hoc specialem michi laudem exhibeant et specialem a me retributionem percipiant. » Ce récit est tiré des visions d'Élisabeth de Schönau (prologue du l. IV, éd. de Cologne, 1628, p. 204). Il a trouvé place dans le chapitre cxix de Jacques de Varazze (Grässe, p. 510), qui ne l'a fait suivre d'aucune remarque. Plus intelligent, l'auteur de la *Summa* en fait ressortir l'absurdité en quelques lignes, dont naturellement le traducteur n'a pas tenu compte, et qu'il n'est pas hors de propos de transcrire :

Ex predictis ergo colligitur quod et illud apocrifum autenticum non est, et revelatio Helisabeth divulgari debet. In predicto enim apocrifio finis ineptus comprobatur, licet precedencia verisimilia videantur. Tenendus est ergo usus Ecclesie et auctoritas sanctorum, maxime beati Ieronimi, qui de ejus transitu ita dicit in sermone de eodem : « Certum (fol. 74 *c*) est, inquit, quod hodierna die (le jour de l'Assomption) gloriosa

Virgo migravit a corpore. Monstratur autem sepulchrum ejus, cernentibus nobis, usque ad presens in vallis (*sic*) Josaphat, medioque vallis est, inter montem Syon et montem Oliveti posita, ubi in honore ejus fabricata est ecclesia in qua sepulta fuit, et vacuum esse cernentibus ostenditur. Hec, inquit, idcirco dixerim, quia multi nostrorum dubitant utrum assumpta fuerit cum corpore, an obierit relicto corpore<sup>(1)</sup>. . . . » Item, Ieronimus in Martirologio<sup>(2)</sup> : « Hujus igitur sanctissimum corpus, etsi non invenitur super terram, tamen pia mater Ecclesia venerabilem ejus memoriam sic festivam agit ut, pro conditione carnis, eam migrasse non dubitet. Quo autem illud venerabile Spiritus Sancti templum, nutu et consilio divino, occultatum sit, plus elegit sobrietas Ecclesie cum pietate nescire quam aliquid frivolum et apocrifum inde tenendo docere. »

L'auteur de la *Summa* admet cependant la possibilité de l'Assomption. Il pense que saint Augustin et saint Bernard ont pu savoir, par l'opération du Saint-Esprit, ce que saint Jérôme a ignoré. Il s'exprime ainsi :

Beatus Augustinus et sanctus Bernardus, Spiritu Sancto revelante, noverunt quod beatus Ieronimus (fol. 74 d) et quidam alii non ita sciverunt. Et hec est ratio : Primo, quia si corpus ejus non esset assumptum, injuste ageretur cum eo, quia non honoratur in terra, ubi non invenitur, et si non est in celo, non adoratur ab angelis in celo nec ab hominibus in terra, quod malum est, cum corpora aliorum sanctorum adorentur. Secundo, quia nepharium est ut corpus Virginis, quod fuit pixis divinitatis et humanitatis Christi, a vermibus corroderetur in terra<sup>(3)</sup>. . . .

Le traducteur, qui est partisan de l'Assomption, a supprimé tous les doutes exprimés dans la *Summa*, d'après l'autorité de saint Jérôme, et, après avoir conté la vision d'Élisabeth, reprend aux lignes qui précèdent, comme suit :

(Fol. 168) *Por quoi nous poons savoir que Nostre Dame est ou ciel an cors.* — Nous devons tuit croire veraïement que Nostre Dame fu portée au ciel an cors, et par mout de raisons. Premierement pour ce qu'il n'est pas aorez en terre, car il n'i est pas trevez. Et s'il n'estoit ou ciel, il sembleroit qu'il ne fust ne an ciel ne an terre, et ce seroit mauls a croire; la seconde, car laide chose seroit et vileinne a croire que li corps qui avoit porté (*b*) si grand

<sup>(1)</sup> Ces paroles se trouvent, non pas dans un sermon, mais dans la lettre ix, « ad Panlam et ad Eustochium », Migne, *Patr. lat.*, XXX, 127.

<sup>(2)</sup> Ce qui suit est emprunté au Martyrologe d'Usuard, Migne, *Patr. lat.*, CXXIV, 365.

<sup>(3)</sup> Ces arguments ont été fréquemment dé-

veloppés et ont même pénétré dans la littérature vulgaire. On les retrouve à la fin du poème français de l'Assomption (éd. Trébutien, p. 80; éd. Lazarche, p. 88) et dans le *Breviari d'amor* (éd. de Béziers, v. 12751 et suiv.).

scignor cum Jhesucriz fut maingiez<sup>(1)</sup> de vers an terre; la tierce, pour ce qu'il ne seroit pas honestetez que Jhesucriz, qui est une partie de son corps. . . . cum il soit vie que l'autre partie fust viande es vers. . . .

Vient ensuite une série de miracles, qui se retrouvent tous dans la *Summa* (fol. 75-78), l'ordre étant le même de part et d'autre. Ils sont d'ailleurs presque tous connus par de nombreuses rédactions latines et ont pénétré dans la plupart des littératures romanes. Voici le résumé des premiers de ces miracles :

I. Le moine sacristain qui, s'étant noyé au passage d'une rivière, ressuscita grâce à l'intervention de la Vierge<sup>(2)</sup>. — II. Une nonne qui avait quitté son couvent pour mener, pendant une année, la vie du monde, est remplacée durant cette période par la Vierge Marie<sup>(3)</sup>. — III. Un larron pendu est soutenu par la Vierge Marie<sup>(4)</sup>. — IV. La Vierge rend à une mère son enfant qu'on allait pendre pour un larcin<sup>(5)</sup>. — V. L'histoire du clerc dévergondé qui, par respect pour la Vierge, s'abstenait de toute femme appelée Marie<sup>(6)</sup>.

Il y aurait à chercher pour chacun de ces miracles la source à laquelle le compilateur, c'est-à-dire l'auteur de la *Summa*, a puisé. Ce travail m'entraînerait à de trop longues recherches, et d'ailleurs serait étranger à l'objet propre de ce mémoire. Je me bornerai à transcrire ici, à titre d'échantillon, d'après la *Summa* et d'après notre légendier français, l'un des plus courts miracles, celui du petit juif que son père jeta dans un four allumé, et que la Vierge protégea contre les atteintes du feu. C'est un miracle dont on a beaucoup de rédactions, qui ont été réunies et comparées dans une publication allemande<sup>(7)</sup>. Ce recueil est encore bien incomplet, et il serait facile d'y faire

<sup>(1)</sup> D'après Épinal; ms. 988 : *maingiers*.

<sup>(2)</sup> Ce miracle est conté dans la *Legenda aurea*, chap. cxix (éd. Grasse, p. 516), mais autrement que dans notre version. Voir, pour les diverses rédactions de ce récit si répandu, les *Miracles de N.-D.* de Jean Mielot, publiés pour le Roxburghe Club, introd., p. xxij (n° 36).

<sup>(3)</sup> Cf. Jean Mielot, introd., p. xxxvj (n° 69).

<sup>(4)</sup> Ce miracle est inséré dans un grand nombre de recueils; je me borne à renvoyer au

*Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, l. VII, ch. 116.

<sup>(5)</sup> Je n'ai pas trouvé ce miracle dans les *Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden* de M. Mussafia.

<sup>(6)</sup> Jean Mielot, introd., p. xxvij (n° 46).

<sup>(7)</sup> *Der Judenknabe*, 5 Griechische, 14 lateinische und 8 französische Texte, hgg. von E. WOLTER (Halle, 1879, deuxième volume de la *Bibliotheca normannica* de M. Suchier).

de nombreuses additions. Toutefois on y trouvera, sous le n<sup>o</sup> 16, une rédaction latine tirée du ms. lat. 16498 de la Bibliothèque nationale, qui est certainement celle que l'auteur de la *Summa* a adoptée en l'abrégant quelque peu et en simplifiant le style, comme je le montrerai en note.

*Summa* (fol. 76 b).

Apud Bituricas, cum christiani die Pasche communicarent, inter pueros christianorum puer quidam judeus ad altare accedens<sup>(1)</sup>, corpus Domini cum eisdem percepit<sup>(2)</sup>. Rediens autem ad parentes et interrogatus unde venisset, respondit se cum sociis pueris ad ecclesiam isse et cum eis communicasse. Tunc pater ejus vehementer iratus puerum in furnum ardentem projecit. Sed statim beata Virgo visibiliter puerum illesum ab igne servavit<sup>(3)</sup>. Mater vero pueri multos christianos et judeos suis clamoribus congregavit. Qui videntes puerum in fornace viventem, extractum interrogaverunt quomodo non sensisset dolorem. Qui respondit ymaginem que est super altare christianorum sibi apparuisse et totum incendium suo pallio depulisse. Tunc christiani intelligentes ymaginem

<sup>(1)</sup> Le commencement est un peu différent dans 16498 : « Contigit quondam in civitate Bituricensi, die sollemnitatis Paske, cum christiani pueri in quadam ecclesia accederent ad participandum sacrum corpus Domini, quidam puer de gente judaica, qui cum eis literis instituebatur, inter illos ad altare accessit. . . »

<sup>(2)</sup> Le ms. 16498 a de plus cette phrase, qui est utile au sens : « Erat autem super altare

Ms. fr. 988 (fol. 171 b).

*Commant ele* (Notre Dame) *garda l'efent au juier ou feu*. — A Bourges avint que le jour de Paques, quant li crestien se commencent, uns anfes juieux aproicha a l'auter avec les autres crestiens, et reçut le corps Nostre Seignor. Et quant il revint an maison, ses peres et sa mere li demanderent don il venoit, et il lour respondi qu'il avoit estey avec les autres anfanz en l'eglise, et s'estoit commenciez avec ans. Quant ses peres l'oy, il fut mout iriez et prit l'anfant et le geta en .j. feu ardent. Et maintenant Nostre Dame s'aparut a l'anfant et le garda an tel meniere qu'il ne fust point blociez dou feu. Et lors la mere commança a crier et esambla illuc mout de juieux et des crestiens (c) pour la noise qu'ele façoit. Et quant il virent l'anfant an la fornace vif, il le trastrent fors et li demanderent commant c'estoit qu'il n'estoit blociez. Et il respondi que li ymaige qui est sor l'auter es crestiens li estoit aparue et li avoit osté a son man-

quedam ymago beate Marie velamen super caput suum habens, de qua videbatur ipsi puero judeo quod ipsa, quasi aliqua mulier, accedentibus ad communionem cum sacerdote distribueret eucaristie partes. »

<sup>(3)</sup> On lit dans le ms. précité « Statim autem sancta Dei genitrix inspecte imaginis quam super altare viderat apparuit, eumque ab igne liberans nec etiam parum caloris sentire permisit. »

esse beate Marie, judeum patrem pueri in fornacem miserunt, et, eo statim exusto, multi in fide ferventes fuerunt.

tel le feu. Quant li crestfen antandirent que c'estoit li ymaige Nostre Dame, il geterent le juer, le pere a l'enfant, an la fornase, et maintenant il fu touz ars. Et pour cest miracle furent plusor reformé an la foi.

Les trois derniers des miracles que nous trouvons à la fois dans la *Summa* et dans notre légendier français sont datés l'un de 1225 et les deux autres de 1230. Le premier (fol. 175) peut se résumer ainsi : un châtelain du comté de Nevers avait déshérité trois frères, qui durent se réfugier dans les bois et vivaient de rapines. Deux furent pris et pendus. Le troisième, pensant que son tour ne tarderait pas à venir, se confessa à un moine de la Charité, qui naturellement l'engagea à changer de vie. Mais le pénitent déclara qu'il était décidé à tirer vengeance de la mort de ses deux frères, que toutefois il jeûnerait au pain et à l'eau les quatre vigiles de Notre-Dame, afin d'obtenir de ne pas mourir sans confession. Finalement, avant d'avoir pu mettre son projet à exécution, il fut pris par le châtelain et frappé de plusieurs coups d'épée. Néanmoins il ne put mourir jusqu'à ce qu'on lui eût amené un prêtre, à qui il se confessa et qui lui donna la communion. Cette légende a été introduite par Étienne de Bourbon dans son traité *De septem donis Spiritus Sancti*<sup>(1)</sup>.

Vient ensuite (fol. 175 c) le miracle du chevalier (ici c'est un écuyer) qui avait renié Dieu, mais qui refusa de renier la Vierge, et s'en trouva bien. Il commence ainsi : « An l'an de grace mil .cc. et xxx, uns escuiers gentis hons vint de mout grant richece an poverté. . . » C'est un exemple qui s'est promptement répandu : malgré sa date récente, on en a bien des rédactions<sup>(2)</sup>.

Le dernier miracle (fol. 175 d) est celui de la jeune fille que son oncle, un gentilhomme allemand, engrossa trois fois. A chaque fois la jeune fille tua son enfant. Mais enfin, ayant honte d'elle-même, elle tenta de se détruire, d'abord en avalant trois grosses araignées, ensuite en s'ouvrant le ventre avec

<sup>(1)</sup> Lecoy de la Marche, *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, p. 104. Le récit d'Étienne de Bourbon et celui de la *Summa* offrent des ressemblances de rédaction qui prouvent une origine commune. — Pour

d'autres rédactions du même exemple, voir Jean Mielot, p. xxx (n° 48).

<sup>(2)</sup> Voir Jean Mielot, p. xxv (n° 39.) Aucune des rédactions citées à cet endroit ne correspond exactement à celle que nous a conservée la *Summa*.

un couteau. La Vierge lui apparut et la guérit, lui ordonnant de se confesser à frère Jourdain, le général de l'ordre de saint Dominique. Une fois confessée, elle se retira dans un monastère de l'ordre de Cîteaux. Premiers mots : « An cel meïsmes temps, .j. gentis hons d'Alemaigne prit an garde une soie niece qui pucelle estoit, après ce c'uns siens freres fu trespasés. . . . »

115. *Saint Agapet, martyr* (18 août). — Version fort abrégée, que je transcrirai en entier. — *Summa*, fol. 78 c.

(Fol. 176) *Ci commence la vie saint Agapite*. — Quant sainz Agapites ot .xv. anz, il ardoit touz de soffrir martyre pour Nostre Seignour, et fu pris par le commandemant Aurelien l'ampereor, et fu premieremant longuemant batuz de nerz cruz, et après ce Anthiocus li fist soffrir plus griez tormanz. Et cum il fust autre foiz delivrez par le commandemant l'emperaor es bestes sauvaiges pour estre devorez, et eles ne li feissent nul maul, il fu pris et fu decolez a une espée, et tantes foiz fui il tormantez pour l'amor Nostre Seignor.

116. *Saint Bernard de Clairvaux* (20 août). — *Summa*, fol. 78 c. C'est un abrégé de la grande vie en six livres. Cet abrégé ne diffère pas très notablement de celui qui a été adopté par Jacques de Varazze.

(Fol. 176 b) *Ci commence la vie saint Bernart*. — Sainz Bernais fu nez de Bergoinne, et fu fiz de mout gentelz gent et de grant religion. Il ot .vj. freres et une serour qui tuit furent après moïne, et sa suers nonne, et furent tuit par lor mere maistre<sup>(1)</sup> disposé a Deu servir, tant cum il furent desouz li. . . .

117. *Saint Timothée, martyr* (22 août). — Je transcris le texte entier. — *Summa*, fol. 80 b.

(Fol. 180) *Ci commence la vie saint Thymothien*. — Sainz Thymothiens fu pris a Rome par le prevost de la cité et fu illuc longuemant an chartre. Et por ce qu'il ne vost faire sacrifice es fauses ydoles, il fu .iiij. fois tormantez mout cruelmant, et en la lin fu decollez.

118. *Saint Symphorien* (22 août). — *Summa*, fol. 80 b.

(Fol. 180) *Ci commence la vie saint Symphorien*. — Sainz Symphoriens fu fiz a .j. gentil

<sup>(1)</sup> Suppr. *maistre*, qui n'est pas dans Épinal.

home qui avoit non Faustes, et le baptiza sains Beninnes par la priere de son pere. Quant il ot .iij. anz et sainz Andoiches le leva de fons, dès lors estoit sainz Symphoriens de si sainte vie qu'il s'estudioit touz jors en la loi Nostre Seigneur. . . .

119. *Saint Timothée et saint Apollinaire* (23 août). — *Summa*, fol. 80 d.

(Fol. 180 c) *Ci commence la vie saint Thimotien*. — Au temps que Noiron li ampereres estoit, sainz Thymotiens fu pris et presentez a Lampadie le prevost Noiron. Cil prevoz vouloit que sainz Thymotiens sacrefiest es ydoles. . . .

120. *Saint Barthélemi* (24 août). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 479. — *Summa*, fol. 81.

(Fol. 181) *Ci commence la vie de saint Bertholomier*. — Au temps que sainz Bertholomiers li apostres fu venuz an la cité d'Ynde, qui est en la fin dou syecle, il antra en un temple ou il avoit une ydole qui estoit appelée Ascharoth, et fu illuc li sainz ausi com estranges. . . .

121. *Saint Augustin* (28 août). — Suit la translation à Pavie. Autre version, *Bibl. nat. fr. 19531* (anc. S. G. Fr. 1862), fol. 163 b. — *Summa*, fol. 81 d.

(Fol. 182 d) *Ci commence la vie saint Augustin*. — Sainz Augustins fu nez d'une cité d'Aufrique, et furent ses peres et sa mere mout bonne genz et crestien. Sainz Augustins estudia tant qu'il fu saiges de lettres. Il fu .xx. anz en mescreandise, mas au trantaimme de son aige, il an fu purgiez par le merite et par les orisons sa mere et par la predicacion saint Ambroise qui le baptiza. . . .

122. *Saint Julien de Vienne* (28 août). — *Summa*, fol. 82 d.

(Fol. 184 c) *Ci commence la vie saint Julien le martyr*. — Sainz Juliens fu nez en Auverne et fu gentis hons de lignaige et de grant religion, et estoit compainz saint Ferruce, et servoient ambedui Nostre Seigneur, et estoient chevalier. Mais li paien qui tormentoient les crestiens par tout la ou il les pooient trover vindrent a Vianne la cité<sup>(1)</sup>. . . .

123. *Saint Julien l'Hospitalier*. — Cette légende a été placée ici parce que,

<sup>(1)</sup> *Summa* : Julianus in Arvernia natus, genere et religione nobilis, sancti Ferreoli tribuni comes erat, et uterque Deo in militari

habitu serviebat. Cum autem gentilium furor christianos ubique persequens ad Viennam veniret, Julianus amore martyrii flagrans. . . »

selon toute vraisemblance, le compilateur l'a trouvée jointe à la précédente; en réalité elle devrait être placée au 29 janvier. Jacques de Varazze a groupé de même en son chapitre xxx quatre saints du nom de Julien, auxquels il a même joint Julien l'Apostat. Autre version, rédigée d'après un poème français, *Not. et extr.*, XXXV, 486. — *Summa*, fol. 82 d, texte qui se rapproche beaucoup de celui de la Légende dorée (Grasse, p. 142).

(Fol. 184 d) — Uns autres sainz Juliens fu, qui gentis homs estoit. Et quant il fu junes, il ala .j. jour chacier. Et, andementiers qu'il chaçoit, .j. cers li dist que li jors venoit qu'il meisme occierroit son pere et sa mere. Quant sainz Juliens oy ce, il fu mout espoontez, et, por ce qu'il douta qu'il n'ancheïst au tel pechié, il laissa toutes choses et an ala coïemant mout loint<sup>(1)</sup>. . . .

124. *La Décollation de saint Jean-Baptiste* (29 août). — *Summa*, fol. 83. La version n'est que partielle; la *Summa* a (fol. 83 b c) toute une dissertation sur les reliques du saint que le traducteur a laissée de côté ou n'a pas connue.

(Fol. 185 b) *Commant sainz Jehans Baptiste fu decollez*. — Herodias fu femme Pheippe, le seignor des Tuïres<sup>(2)</sup>, le frere Herode, le seignor de Galilée, qui estoit appelez Antipater, et estoient cil dui frere fil le grant Herode qui fit decoler les Inocenz. Et avint (c) que cil Herodes, qui tenoit Galilée, fu a Rome avec Phelippe son frere; et fist marchié celément a Herodiein la femme son frere, que, quant il seroit repairiez de sa terre, il la panroit a femme et laisseroit la soie femme<sup>(3)</sup>. . . .

125. *Saint Félix de Rome* (30 août). — *Summa*, fol. 83 d.

(Fol. 185 d) *Ci commence la vie saint Felix*. — Au temps que Dyoclecien et Maxi-

<sup>(1)</sup> *Summa* : « Julianus quidam alius juvenis et nobilis quadam die, cum venationi insisteret, quidam cervus ei dixit quod dies futura esset in qua parentes suos occideret. Ad hec ille conferritus, timens ne in hoc incideret, relictis omnibus, clam discessit. . . »

<sup>(2)</sup> L'Iturée, au nord-est de la Palestine, voir le texte ci-dessous. Ce passage a embarrassé les copistes; Épinal supprime *le seignor des Tuïres*, le ms. 1782 écrit *desturei*.

<sup>(3)</sup> Le traducteur a simplifié les données du texte latin. Il y a dans la *Summa* : « Herodias

fuit filia Arethe regis Damasceni, ut dicit glosa super Matheum, vel Futiphare regis Egypti, ut dicit Rabanus, vel Aristoboli quem pater suus occiderat Herodes cum fratre suo Alexandro, ut dicit Josephus; cujus tamen lilia fuerit non est nobis cure. Constat tamen quod fuit uxor Philippi tetrarche Ituree fratris Herodis tetrarche Galilee qui cognominatus est Antipas, qui ambo fuerunt lili magni Herodis regis qui Innocentes occidit. . . » — On peut comparer la rédaction de la *Summa* avec celle de la Légende dorée (ch. cxxv) qui est fort différente.

miens occioient les crestiens, il anvoierent .ij. freres qui estoient apelé Felix et estoient crestient (*sic*) et prestre, que on lor avoit presentez a Adriace <sup>(1)</sup> le prevost. . . .

126. *Saint Loup d'Orléans* (1<sup>er</sup> septembre). — *Summa*, fol. 84.

(Fol. 186 b) *Luppi confessoris* <sup>(2)</sup>. — Sainz Lous fu nez a Orliens de reiaul lignie, et fu ordenez a cler par saint Agaire qui estoit evesques d'Auquerre, et par saint Astrene, l'evesque d'Orliens, qui sui oncle estoient, et mena lors mout sainte vie, et por ce fu esleüz a arcevesque de Sanz. . . .

127. *Saint Gilles* (1<sup>er</sup> septembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 194. — *Summa*, fol. 84 b.

(Fol. 187) — Sainz Giles fu nez d'Athenes, et fu de roiaul lignie. Ses peres et sa mere furent crestien. Il aprist lettres au s'ance. Un jor, si cum il aloit an l'eglise, il trova .j. malade qui gesoit anmi la voie et li demanda (*e*) une aumosne. Et sainz Egides <sup>(3)</sup> trait tantost sa cote et li donna. . . .

128. *La Nativité Notre-Dame* (8 septembre). — *Summa*, fol. 84 d. L'original est l'*Evangelium de nativitate Mariæ*, chap. 1 à 1x (Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, p. 106 et suiv.). La *Summa* contient, à la suite de l'abrégé de l'*Evangelium de nativitate Mariæ*, une longue dissertation où sont cités saint Jérôme, considéré comme auteur de cet apocryphe, saint Bernard, Pierre Comestor, et dont il n'y a pas trace dans notre version.

(Fol. 188 c) *Ci commence de la nativité Nostre Dame*. — Sainz Joachins fu nez an Galilée, an la cité de Nazareth. Il prit une sainte dame qui estoit de la cité de Bethleem, et menerent ansamble mout sainte vie et vers Deu et vers le monde, car il donnoient une partie de lour richescs au temple et a ces qui le temple servoient; l'autre partie donnoient as povres, et la tierce detenoient a lor usaige et l'usaige lor masnie. Quant il orent esté [xx anz <sup>(4)</sup>] ansamble il ne porent avoir point de lignie, il vouerent a Nostre Seignour que, s'il lour donnoit lignie, il l'atorneroient au service Deu. . . .

129. *Saint Adrien* (8 septembre). — Deux autres versions de cette légende, l'une en langage du Lyonnais, l'autre en français, ont déjà été signalées, *Not. et extr.*, XXXIV, II, 82. — *Summa*, fol. 86 b.

(Fol. 190) *Ci commence la vie de saint Adrien*. — Au temps que Maximiens li ampe-

<sup>(1)</sup> Épinal : *Driaces*; « ad Dracum prefectum » dans la *Summa*. — <sup>(2)</sup> Ms. 1782 : *De saint Leu*, Épinal : *De saint Lou*. — <sup>(3)</sup> *Gilles* dans Épinal. — <sup>(4)</sup> Omis dans 988.

reteres sacrifioit es ydoles an Nicomedie, une cité de Grece, il commanda c' um li amenant touz les crestiens qui porroient estre trové. Et lors acusoient li .j. l'autre, pour ce qu'il doutoient l'ampereor ou pour l'avoir que li ampereres lor avoit promis. . . . .

130. *Saint Gorgoin et saint Dorothee* (9 septembre). — *Summa*, fol. 87 c.

(Fol. 192 c) *De saint Gorgoinne et de saint Dorotheus*. — Au temps que Dyocletiens li ampereres occioit les crestiens an la cité de Nichomedie, ausi com il façoit es autrez citez ou il aloit, sainz Gorgoinnes et sainz Dorotheus, qui crestien estoient, vindrent premierement ou palais et le reprirent mout de s'esrouer, et disoient plainnement qu'il estoient crestien et distrent qu'il renonçoient a l'ancienne chevalerie, et ansuegroient Jhesucrist le roy an toutes les menieres qu'il porroient. . . . .

131. *L'Exaltation de la sainte croix* (14 septembre). — *Summa*, fol. 87 c. C'est à peu près le même texte que dans le chap. cxxxvii de la Légende dorée (Grässe, p. 605).

(Fol. 193) *De l'exaltation sainte croiz*. — Au temps que Nostres Sires soffroit les Sarrezins a tormanter son peuple, an l'an (b) de grace .vij.<sup>e</sup> et .xv., Cordoroies, li rois de Perse<sup>(1)</sup>, conqueroit toutes les terres et se façoit aorer ausi com uns deus a touz ces desouz lui. . . . .

Vient ensuite, sous la rubrique *Dou crucefi don il issi aigue et sanc* (fol. 194 b), le miracle de Beyrouth, tel qu'on peut le lire dans Jacques de Varazze, chapitre cité (Grässe, p. 608). — *Summa*, fol. 88.

An l'an de grace .vij.<sup>e</sup> et .j., uns crestiens avoit louié une maison a années an la cité de Berith qui est en Syre. . . . .

132. *Saint Corneille, pape* (14 septembre). — *Summa*, fol. 88 b.

(Fol. 194 d) *Ci commence la vie saint Cornille*. — Au temps que Deices estoit ampereres, il oï dire que sainz Cornilles, qui apostoiles estoit, avoit converti mout de pueple a Nostre Seignor. . . . .

133. *Saint Cyprien de Carthage* (14 septembre). — Je transcris le texte entier. — *Summa*, fol. 88 c.

(Fol. 195) *Ci commance la vie saint Cyprien*. — Sainz Cypriens fu evesques de Cartaigne,

<sup>(1)</sup> *Summa* : « Anno Domini dcccv°, permittente [Domino] flagellari populum suum per seviciam paganorum, Cosdroe, rex Persarum. . . . . »

et en cele cyté meïsmes fu il pris et presentez a Patrin le seignor de la terre, et pour ce qu'il ne vost relanquair Jhesucrist, il fu envoieez en essil. Et quant il ot esté longuemant, il fu rapelez et fu decolez par le commandemant Astaise qui sires estoit de la terre, car Patrins estoit mors. Il fu martyriez an l'an de grace .cc. et .lxv.

134. *Sainte Euphémie* (16 septembre). — *Summa*, fol. 88 c.

(Fol. 195 b) *La vie sainte Eufeme virge*. — Quant Dyocleciens ot esté .v. anz ampereres, Appelliens, .j. chevaliers<sup>(1)</sup>, mena a ce Prisque le balli l'ampereor qu'il li outria que quant li Sarrezin<sup>(2)</sup> sacrifioient, tuit li crestien qui porroient estre trové seroient ocis. Lors Eufeme, qui fille estoit a .j. senetour, fu amenée avant. . . .

135. *Sainte Lucie et saint Géminien* (16 septembre). — *Summa*, fol. 89 b.

(Fol. 197) *Ci commance de sainte Lucie*. — Au temps que Diocleciens et Maximiens orent esté .xiiij. anz ampereour et qu'il tormantoient les crestiens, pour ce qu'il creioient an Deu, par tout ou il les trovoient, sainte Lucie qui avoit .lxxv. anz d'aïge et avoit esté .xxvj. anz vesve. . . .

136. *Saint Lambert de Liège* (17 septembre). — Une autre version, qui a été très fréquemment copiée (*Not. et extr.*, XXXV, 485), a été publiée assez incorrectement à Liège, en 1890, d'après le ms. du Musée Britannique Roy. 20. D. VI<sup>(3)</sup>. — *Summa*, fol. 89 d.

(Fol. 198) *Ci commance la vie saint Lambert*. — Sainz Lamberz fu de gentil lignie, et fu nez par miracle<sup>(4)</sup> et aprist a lettres, et estoit de si sainte vie que tuit cil qui le coïnoissoient l'enoroient, et fu elleüz evesques de Trei après Theodarde son maistre. . . .

137. *Saint Mathieu l'évangéliste* (21 septembre). — On connaît trois versions : l'une très répandue (*Not. et extr.*, XXXV, 477), une autre dans le

<sup>(1)</sup> *Summa* : « Apellianus sophista ».

<sup>(2)</sup> « Pagani ».

<sup>(3)</sup> *Vie de saint Lambert*, en français du XIII<sup>e</sup> siècle, traduite de la biographie écrite au X<sup>e</sup> siècle par Étienne, évêque de Liège, publiée par Joseph Marteau. Liège, 1890. In-8°, 69 pages. — L'éditeur n'a connu que le ms. de Londres.

<sup>(4)</sup> Je ne comprends pas bien « par miracle ». Voici le début de l'original : « Lambertus, ex parentibus nobilibus et divitibus natus, et adprime litteris eruditus, ita pro sanctitate sua ab omnibus amabatur ut Trajectensi ecclesie, post Theodardum magistrum suum, promoveri in episcopum mereretur. . . »

ms. B. N. fr. 23112, fol. 126, enfin une version lyonnaise (*Not. et extr.*, XXXIV, II, 79). — *Summa*, fol. 89.

(Fol. 119) *La vie saint Mathé apostre.* — An Ethiopie avoit .ij. anchanteors, don li uns estoit apelez Zaroes et li autres Zaphazar, et conchioient an tel maniere la terre qu'il toilloient a cui qu'il voilloient l'usaige des mambres et la santé par lour anchantement. Et estoient monté a si grant orguil qu'il se façoient aorer, ainsi cum s'il fusant Deu, a tout le pueple. . . . .

138. *Saint Maurice et ses compagnons* (22 septembre). — *Summa*, fol. 90 d.

(Fol. 200 c) *La vie de saint Moris et de ses compagnons.* — Au temps que Dyocleciens estoit ampereres, il aperçut que li plusor estoient rebelle a l'empire de Rome, et pour ce il fit son compaignon et de terre et de travail de Maximien qui avoit esté avec lui chevaliers, et l'anvoia ancontre les François<sup>(1)</sup>, et li charja mout de chevaliers. . . . .

Suivent, comme dans la *Summa*, la translation et le miracle de la nef sauvée d'une tempête par les reliques du saint.

139. *Sainte Thècle de Séleucie* (23 septembre). — *Summa*, fol. 91 b.

(Fol. 201 c) *Ci commence la vie sainte Thecle la virge.* — Au temps que sainz Polz vint d'Anthioyche en Ydoine (*lis. Ychoine*), et amenoit avec lui Hermogaram et Alixandre ses deciples, Henesiforus li vint a l'ancontre antre lui et sa masnie, et conuit l'apostre antre les autres. . . . .

140. *Sainte Justine et saint Cyprien* (26 septembre). — *Summa*, fol. 92.

(Fol. 203) *La vie de sainte Justine et de saint Cyprien.* — Sainte Justine fu fille Edise qui prestres estoit des ydoles. Et, cum ele seïst toute jour a sa fenestre et ooit Prelie, un diacre, lire la sainte evangele, ele fu amprise de la foi et commança a exposer a sa mere la vanité des faus dex. . . . .

Suit, comme dans la *Summa*, une sorte de sermon (fol. 205 b) intitulé: *La vie que sainz Cypriens mena ainz qu'il fut convertiz*, dont l'objet est de montrer combien est grande la miséricorde de Dieu, puisqu'il pardonna à Cyprien, qui était un si grand pécheur que personne ne le fut plus que lui.

<sup>1)</sup> La traduction est peu fidèle. Voici le texte: « Dioclecianus imperator, audiens multas gentes Romano imperio rebellantes, ad consortium

imperii vel laboris Herculium Maximianum, olim commilitonem suum, cesarem fecit, eumque contra Gallias destinavit. »

141. *Saint Cosme et saint Damien* (27 septembre). — Autre version, souvent copiée, *Not. et extr.*, XXXV, 499. — *Summa*, fol. 93.

(Fol. 205 d) *Ci commence la vie de saint Cosme et de saint Damien.* — Au temps que Dyoclecien et Maximien estoient empereor, sainte Theodoire servoit mout Nostre Seigneur par bonnes euvres. An l'an de grace .ccc. et .x. sainte Theodoire ot .ij. anfans, saint Cosme et saint Damien, et les fist introduire an sainte Escripiture . . . .

142. *Saint Michel* (29 septembre). — *Summa*, fol. 93 c. — C'est une relation analogue à celle qui est imprimée dans les *AA. SS.*, sept., VIII, 61.

(Fol. 207) *De la dedicace de l'eglise saint Michiel.* — An l'an de grace .ccc. et .xx., outre Rome, delez la cité de Seponti, uns riches hons perdi son torel en une montaigne qui estoit appelée la montaigne de Gargani. Et lors li hons assambla (b) toute sa masnie et quist son torel an plusors leus, tant qu'il le trovai an son cele montaigne a l'antrée d'une fosse . . . .

143. *Saint Jérôme* (30 septembre). — Autre version, *Romania*, XVII, 377. — *Summa*, fol. 94.

(Fol. 208 b) *Ci commence la vie saint Jerome.* — Sainz Jeromes fu filz Eussebee, et fu baptizez anes a Rome. Il fu introdus en escripiture et an gré et an latin et ebrief. Il fu moignes longuemant et fu touz jors virges . . . .

144. *Saint Remi* (1<sup>er</sup> octobre, date de la translation). — La même version se trouve en quelques autres recueils (*Not. et extr.*, XXXIV, 1, 192). Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 491. L'abrégé latin, qui est l'original de cette version, et qui est fait d'après la *Vita prolixior*, se trouve dans la *Summa* (fol. 20 d), mais à la date de la mort du saint (13 janvier); cf. ci-dessus, p. 20, note 2.

(Fol. 210) — Au tamps que li Vandre degastoient la terre de France, .j. sainz hons qui sovante fois pour la pais de sainte Eglise prioit Nostre Seigneur vit an dormant une vision. Il li fu avis qu'il estoit antre les anges de paradis. Et andemantiers qu'il parloient de la terre de France antr'aus, une voiz vint a aus qui lour dit : « Une feme qui a nom Celine anfantera .j. anfant qui avra non Remi qui sa gent delivrerai des mains de lour ennemis . . . . »

145. *Saint Léger* (2 octobre). — *Summa*, fol. 94 c.

(Fol. 212 b) *Ci commence la vie saint Legier.* — Sainz Legiers fu de nobli (sic) lignie; ses peres et sa mere furent mout religieux. Il fu commandez au roy Clotaire et fu introduz

par Didon son oncle, qui estoit evesques de Poitiers, et fu par lui faiz arcediacres. Il fu de si sainte vie que la gentillesce de sa bonne vie trespasa la hautesce de son lignaige. . . .

146. *Sainte Foi et saint Caprais* (6 octobre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 195. — *Summa*, fol. 95 c.

(Fol. 214) *La vie de sainte Foi la virge*. — Au temps que Dyocletiens et Maximiens renoient<sup>(1)</sup>, Daciens li prevoz tormantoit les crestiens an la cité de Genne. Lors sainte Fois la virge, qui gentis femme estoit et de bonne vie, fu amenée devant lui et mostra an tel meniere, et par parole et par huevre, qu'ele estoit crestienne, qu'a sa premiere response ele fu estandue sor .j. graïl de fer. . . .

147. *Sainte Pélage* (8 octobre). — Autre version, *Bulletin*, 1885, p. 66. — *Summa*, fol. 95 c. D'après la vie écrite par le diacre Jean (Rosweyd, *Vitæ Patrum*, p. 376; Migne, *Patr. lat.*, LXXIII, 663).

(Fol. 214 c) *De sainte Pelagie l'eslite*<sup>(2)</sup>. — Il avint que .viij. evesque des citez dou pais furent asamblé en Antioiche, des quelz li evesques de Damiete commança a preechier a u pueple, et vint devant aus touz lai ou il preescoit une femme qui seoit sor .j. cheval, et estoit bele a grant mervoille et bien aornée; et avoit avec li une turbe de jovancès et de puceles qui après li aloient, car par tout ou elle aloit, elle getoit si grant odour qu'il sambloit que li ers fut touz plains d'espices. . . .

148. *Sainte Pélage, vierge*. — *Summa*, fol. 96 b. C'est la légende contée, ch. CLI de Jacques de Varazze, sous ce titre : *De sancta Margarita*. Il s'agit d'une jeune fille appelée Marguerite et qui, pour échapper au mariage, se tond les cheveux, s'habille en homme et entre dans un couvent sous le nom de Pélage.

(Fol. 216) *La vie sainte Pelage la virge*. — Sainte Pelage la virge fu bele femme et riche et de gentilz genz, et mistrent an li garder ses peres et sa mere mout grant antante et li aprirent mout bele meniere. Elle ne vouloit que nuns hons veïst son visaige<sup>(3)</sup>. . . .

<sup>(1)</sup> *Summa* : « Cum in urbe Agentio (lire Agenno), sub Diocleciano et Maximiano, Dacianus preses christianos torqueret ». .

<sup>(2)</sup> *Summa* : « Pelagie electe ».

<sup>(3)</sup> L'auteur de la *Summa* explique en quelques mots pourquoi il a introduit ici cette lé-

gende : « Vitam ejusdam virginis non minus dignam miraculo legimus, quam propter morum et nominum similitudinem breviter hic notamus. Erat quedam virgo pulchra, dives et nobilis et tanta parentum sollicitudine custodita et optimis moribus instructa. . . . »

149. *Saint Serge et saint Bacchus* (7 octobre). — *Summa*, fol. 96 c.

(Fol. 216 d) *La vie de saint Serge et de saint Bache*<sup>(1)</sup>. — Au temps que Maximien estoit ampereres, an l'an de grace .ccc., et qu'il controingnoit le pueple de sacrifier es ydoles, Serges et Basches, qui princier<sup>(2)</sup> estoient dou palais, furent a lui aneusé por ce qu'il estoient crestien, et li fui dist (*sic*) qu'il amoient Dieu de tout leur cuer . . . .

150. *Saint François d'Assise* (4 octobre). — Autre version dans le ms. d'Oxford (Queen's), fol. 242. — Manque dans la *Summa*. C'est un abrégé de la *Vita prima* publiée par les Bollandistes, *AA. SS.*, octobre, II, 684.

(Fol. 217 c) *La vie Saint François confessor*. — An la cité que siet an Polaigne<sup>(3)</sup>, ot .j. home qui estoit apelez François le premier an de son aaige. Il fu norriz selon la vanité dou monde par son pere et par sa mere. Et, por ce qu'il maintint longuemant la vie que ses pere et sa mere menoient, il fu si dissoluz et si plains de vanité qu'il ampiroit touz jors, et perdi an tel meniere son temps tant qu'il ot .xxv. anz d'aaige . . . .

151. *Saint Denis* (9 octobre). — Autres versions, *Bulletin*, 1888, p. 90; *Not. et extr.*, XXXV, 484. — *Summa*, fol. 96 d.

(Fol. 222) *Ci commence la vie saint Denis le martyr*. — Le jour que Nostre Sires fu crucefiez, li philosophe qui estoient en Athenes virent les tenebres qui furent sor la terre, ne ne pouoient trover raison pour quoi c'estoit, car elles n'atoient<sup>(4)</sup> pas par nature<sup>(5)</sup>. Et ne quedant, quant il orent tant pansé, si distrent que li diex de nature recevoit mort . . . .

152. *Saint Calixte, pape* (14 octobre). — *Summa*, fol. 97 c.

(Fol. 223 b) *Ci commence la vie saint Calixte pape et martyr*. — (c) An l'an de grace .cc. et .xxij., par la volonté Nostre Seignor, une granz partie de la cité de Rome fu arse, et el<sup>(6)</sup> temple de Jovis la mains senestre de l'idole, qui d'or estoit, fu toute fondue. Lors li prestre des ydoles vindrent a Alixandre l'amperaor et li requirent qu'il feist sacrifier es fauses ydoles, car il estoient irié . . . .

153. *Saint Léonard de Noblat* (15 octobre). — *Summa*, fol. 97.

(Fol. 224 b) *Ci commence la vie saint Lienart*. — An l'an de grace .v<sup>e</sup>., sainz Lienars

<sup>(1)</sup> Ms. : *Bathe*, mais *Bache* dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Épinal : *prince*; lat. : « *primicerii* ».

<sup>(3)</sup> Les mots *an Polaigne*, ou leur équivalent, sont omis dans Épinal. Il y a dans le latin *in Spoletto*.

<sup>(4)</sup> Pour *estoiient*, forme lorraine.

<sup>(5)</sup> *Summa* : « *cum in naturalibus hoc fieri non posset* ».

<sup>(6)</sup> Ms. : *et*; Épinal : *ou*.

fu levez de fons par saint Remi, et fu par lui introduz an sainte escripture. Et por ce que ses peres et sa mere estoient bien de la cort le roi Clovis, qui adonques estoit rois de France, il fu si bien dou roi qu'i li outroia que tuit cil que sainz Lienarz viseteroit an sa <sup>(1)</sup> chartre seroient delivré. . . .

Suivent les miracles. Le premier commence dans la *Summa* par *Viccomes Lemovicensium*, ce qui est traduit dans le ms. 988 par « Li viez quens de Limoges » (fol. 225 b), et dans le ms. d'Épinal (fol. 94 d) par « Li avesques de Lymoges ». Vient ensuite dans la *Summa* la vie d'un autre saint Léonard, qui n'est pas traduite dans notre légendier français, et qui commence ainsi (fol. 98 b) : « *Alterius Leonardi. Fuit et alter Leonardus, ejusdem professionis, virtutis et meriti, in eodem fere tempore, eodemque die, diversumque tamen locum miraculorum illuminans claritate. Iste siquidem Leonardus in pago Cenomannico heremiticam vitam ducens et sibi et sequacibus suis monasterium construens, tante humilitatis inter ipsos extitit ut etiam prioris nomen refugeret.* » — C'est proprement la légende de saint Léonard de Corbigni; on lit à la fin : « *Hujus Leonardi vita apud Corbiniacum legitur quia corpus ejus ibi requiescit. Unde locus ipse, propter miraculorum multitudinem, a populis frequentatur.* » Il est à remarquer que les deux saints du nom de Léonard passaient pour avoir le don de délivrer les prisonniers. Les deux légendes sont, comme ici, réunies en un même chapitre dans la compilation de Jacques de Varazze (ch. clv).

154. *Saint Luc, évangéliste* (18 octobre). — *Summa*, fol. 98 d.

(Fol. 225 c) *Ci commence la vie Saint Luz ewangeliste.* — Sainz Luz fut nez en Serie. (d) Il estoit bons fisiciens et demora en Anthioiche. Il fu deciples es apostres<sup>(2)</sup>. . . .

155. *Saint Just, martyr* (18 octobre). — *Summa*, fol. 98 d.

(Fol. 225 d) *Ci commence la vie saint Just le martir.* — Quant sainz Jus ot .ix. anz d'aaige et Justinien ses oncles fu menez en essil, sainz Jus dist a Justin son pere : « Biax pere, j'ai veü an vision c'uns prendons qui est apelez Lous a retenu Justinien mon oncle a son servise an la cité d'Amiens. . . . »

<sup>(1)</sup> Il faudrait *lor*; Épinal : *que ce* (corr. *cil*?)  
que sainz Lienarz visiteroit en sa chartre seroit. . .  
Il y a dans la *Summa* : « ut quoscumque in-

carceratos personaliter visitaret, absolveret ».

<sup>(2)</sup> *Summa* : « et apostolorum Christi discipulus ».

156. *Les onze mille vierges* (21 octobre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 497. — *Summa*, fol. 99.

(Fol. 226 b) *Ci commence des .xj<sup>m</sup>. virges*. — Pour ce que longue chose seroit de dire d'une chacune des .xj<sup>m</sup>. virges<sup>(1)</sup> commant chacune fu appelée, nous toicherons les nons d'aucunes, et ce soffise<sup>(2)</sup>. (c) Sainte Ursule fu fille le roy de Bretagne qui marchoit a Escoce. Li fiz le roy d'Yngleterre la demanda a femme, mas li peres a la virge ne l'osa marier. . . . .

157. *Saint Crépin et saint Crépinien* (25 octobre). — *Summa*, fol. 100.

(Fol. 227 d) *Ci commence la vie saint Crispin et saint Crispinien martyrs*. — Au temps que Maximiens estoit ampereres, il oï dire que sainz Crepins et sainz Crispiniens, qui [estoiert<sup>(3)</sup>] gentil home, estoient venu de Rome a Saissions pour preeschier, et gaaingnoient illuec lor vies an raperoillier soulers, et<sup>(4)</sup> envoya e Saissions Rictionaire<sup>(5)</sup> le prevost pour ans martirier. . . . .

158. *Saint Simon et saint Jude* (28 octobre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 478. — *Summa*, fol. 100 b.

(Fol. 228 b) *La vie saint Symont et saint Jude*. — Sainz Symons et sainz Judes furent frere saint Jaque le menor, et furent cosin Nostre Seignor. Après ce que Nostres Sires fu montez ou ciel, sainz Symons et sainz Judes alerent an Babiloingne et troverent illec .ij. anchanteors, Zaroen et Arphazart. . . . .

159. *Saint Quentin* (31 octobre). — Il existe une version rimée, *Not. et extr.*, XXXV, 505. — *Summa*, fol. 101.

(Fol. 230 b) *Ci commence la vie saint Quantin*. — Quant sainz Quantius qui gentiz hons estoit et nez de la cité de Rome fu venuz an la cité d'Amiens avec saint Lucien et [ot] converti plussors a Nostre Seignor par ses paroles et par ses miracles, Rictionaires, qui

<sup>(1)</sup> Ms. 988 ajoute ici *fu et*. Nous supprimons ces mots, qui ne sont pas dans Épinal.

<sup>(2)</sup> Il n'y a rien de tel dans la *Summa*, où la légende commence ainsi : « *Passionem sanctarum .xj. milium virginum, quia confusam in diversis libris legimus, sic est (lis. sicut) in Hystoria Britonum (G. de Monmouth, livre V) et in revelatione Helysabeth que anno Domini .m. .cc.vi. divinitus mirabiliter meruit [edoceri], breviter assignamus.* » Puis le texte continue,

en conformité avec la version française : « *Ursula, unica filia regis Britannie Scotice, nomine Noti vel Mauri, quia forte binomius erat, cum nondum nubilis, a filio regis Anglie ad nuptias peteretur. . .* » La « *revelatio Helysabeth* » se lit dans les *Visiones S. Elizabeth Scouungiensis*, l. IV, ch. II.

<sup>(3)</sup> Rétabli d'après Épinal.

<sup>(4)</sup> Épinal : *lors*.

<sup>(5)</sup> Ms. : *Rictionaire*, et de même au n° 159.

prevoz estoit de France, le mit en chartre par le commandement de Maxemien l'emperaor. . . . .

160. *Saint Eustache* (20 septembre). — On connaît deux autres versions en prose : la plus ancienne a été mentionnée dans le *Bulletin*, 1885, p. 64; l'autre se trouve dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 1505, fol. 135. Il existe dix versions rimées de cette légende; voir *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 224. — *Summa*, fol. 101 b.

(Fol. 230 d) *Ci commence la vie saint Eustace*. — Sainz Eustaces estoit apelez Plaisanz an son non, et estoit maîtres de la chevalerie Tragien l'amperor, et estoit paiens. . . . .

161. *Saint Martin de Tours* (11 novembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 497. — *Summa*, fol. 102 b.

(Fol. 233 d) *Ci commence la vie saint Martin évesque*. — Sainz Martins fu nez en .j. chastel qui estoit apelez Sabaires, (c) et fu norriz a Papie, une cité de Lombardie. Et après il fu chevaliers avec son pere qui estoit chevaliers Constantin et Julien qui lors estoient amperor. Et nequedant ce n'estoit pas son grés. . . . .

162. *Saint Brice* (13 novembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 498. — *Summa*, fol. 103 d.

(Fol. 236 c) *Ci commence la vie saint Brece le confes[sor]*. — Après ce que sainz Martins fu trespassez, sainz Breces fu arcevesques après lui de Tourz; mas, quant il estoit juenes, il estoit si legiers de cuer qu'il molestoit mout sovant saint Martin. . . . .

163. *Sainte Cécile* (22 novembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXV, 498. — *Summa*, fol. 104.

(Fol. 237 b) *Ci commence la vie sainte Cecile la virge*. — Sainte Cecile fu mout gentiz femme, et fu née de la cité de Rome, et fu norrie an la foi Jhesucrit, dès lors qu'ele estoit ou bris. Elle prioit Nostre Seignor par jor et par nuit qu'i li gardest sa virginité. . . . .

164. *Saint Clément, pape* (23 novembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 189. — *Summa*, fol. 104 c.

(Fol. 238 d) *Ci commence la vie saint Clemant le pape et martir*. — Sainz Clemanz fu li tiers apostoiles après saint Pierre. Il avoit si belle meniere qu'il plaisoit a touz, et es

crestiens et es juers et es Sarrezins<sup>(1)</sup>. Il sacra Domicille la niece Domicien l'amperaor, pour ce qu'ele permansit an virginité . . . .

165. *Saint Chrysogone* (24 novembre). — *Summa*, fol. 105 c.

(Fol. 240 c) *La vie saint Gregoigne le martir*<sup>(2)</sup>. — Quant sainz Gregoigne, qui estoit an la chartre, ot confortée sainte Anataise, ainsi cum on lit an la vie sainte Anataise, et Diocletiens li ampereres ocioit les crestiens an Aquilée, il commanda c'un amenest saint Gregoigne devant lui et tuit li autre crestien fussant ocit . . . .

166. *Sainte Catherine* (25 novembre). — Autre version, *Not. et extr.*, XXXIV, 1, 195. Les versions rimées sont au nombre de huit, dont on a donné la liste dans les *Not. et extr.*, XXXIII, 1, 58 et suiv., et XXXIV, 1, 165. — *Summa*, fol. 105 c.

(Fol. 240 d) — *Ci commence la vie sainte Katherine*. — Au temps que Costantins li ampereres gouvernoit la terre de France, li Romain firent ampereor d'un chevalier qui avoit non Maxanse, et il commanda soudainement, por espoonter les crestiens, que tuit et riche et povre s'asamblessent an la cité d'Alixandre, lai ou il estoit residanz, et amenessent diverses menieres d'oisiax et de bestes por sacrifier a ses dix . . . .

167. *Saint Saturnin, martyr à Toulouse* (29 novembre). Je transcris en entier cette légende et la suivante. — *Summa*, fol. 106 c.

(Fol. 243) *La vie saint Saturnin le martyr*. — Sainz Saturnins fu ordenez a evesque par les deciples les apostres, et fu anvoiez an la cité de Thelouse, et illec cesserent li dyauble par la foi ne ne porent respondre. Et de ce se plaingnoient li paien, des quelz li uns dist, oianz touz, que, s'il n'ocioient Saturnin l'evesque des crestiens, il n'avroient jamais chose qu'il demandessent a lor diex. Antre ces choses, si cum il apperoilloient pour sacrifier un torel, il virent soudainement de loint saint Saturnin et le connurent et le pristrent. Et pour ce qu'il ne vouloit sacrifier avec aus, il le lierent es piez d'un torel et commencerent a poindre le torel, et firent le saint traîner contreval les degrez (c) de la tor ou les ydoles estoient. An tel maniere il ot tout le chief peçoié et la cervelle esbandue, et ainsi trespasa an Nostre Seigneur. Et .ij. femmes pristrent le cors dou martyr et le repostrent en .j. parfont leu pour paor des paiens, mas puis l'en osterent sui successor et le mistrent plus honoraiblement.

<sup>(1)</sup> *Sarrezins* traduit « gentilibus ». — <sup>(2)</sup> Latin : « Grisogoni martyris ».

168. *Saint Saturnin, martyr à Rome.* — *Summa*, fol. 106 c.

(Fol. 243 b) *D'un autre saint Saturnin le martyr.* — Au temps que Maximiens estoit ampereres, uns autres sainz Sauturnins (*sic*) fu martyriez a Rome. Car, quant li prevoz de la cité l'ot longuemant tenu an chartre, il le fist lever en .j. tormant et batre de ners et de bastons et de corgies, et après li fist ardoir les coustez et puis metre jus dou tormant et decoler.

*Explicit iste liber.*

A la suite du légendier, le ms. de la Bibl. nat. fr. 988 renferme un commentaire français sur le psaume L, et le commencement d'une traduction en prose du pieux roman de Barlaam et Josaphat. Le commentaire sur le psaume L mérite de retenir un instant notre attention. C'est, semble-t-il, un opuscule complet en soi. La forme est un peu celle d'un sermon, le style indique un écrivain exercé. C'est de la bonne prose française. L'auteur, qui nous est inconnu, a naturellement fait usage des commentaires latins, mais sa composition reste néanmoins originale : ce n'est pas une traduction du latin; on en trouvera la preuve dans les extraits qui suivent.

(Fol. 243 c) *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam, et secundum multitudinem miserationum tuarum, etc.* [ps. L, 1, 2]. De cest psalme covient savoir une estoire qui est ou Livre des rois. An cel termine que li roi souloient guerroier, li rois David envoya Joab son senechaul, atot son ost, pour destrure les litz Amon. Joab s'an ala et si essit<sup>(1)</sup> une cité Rabba. David n'ala pas en l'ost, ainz remest an Jerusalem. Un jor avint que il aloit esbenoiant parmi .j. sien solier. Il regarda parmi une fenestre et vit une dame qui se baignoit an ses secretes chambres. Nature avoit cele dame aornée de trop grant biauté. Li roi i anvoia pour demander qui elle estoit. On li dît que c'estoit Barsabée, la fille Helyam, femme Urie, un sien chevalier qui estoit an l'ost. Li rois manda cele dame qui venit a lui. . . .

Voici un passage d'où il résulte clairement que ce commentaire a été composé, et non traduit, en français :

(Fol. 249 d) *Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis mee, et exaltabit (d) lingua mea justiciam tuam.* An cest ver parole David plus apreseemant<sup>(2)</sup> qu'il peut de la tres grant chative fragilité de quoi chascuns est de nous issus, mas, pour ce que de tel matiere ne puet l'en pas parler par beles paroles an romant, ne je ne puis pas espindre<sup>(3)</sup> tout le ver que

<sup>(1)</sup> Pour *assist*, *assiégea*. — <sup>(2)</sup> Expressément. Ce mot n'a jamais le sens d'« injustement » que lui attribue M. Godefroy (SOUS APRESSEMENT). — <sup>(3)</sup> *Corr. espoudre*.

je ne face moleste a ces qui parler m'orront, si en vuel parler au moins maul et au plus covertement que je porra. « Dex, Dex, qui m'a donné mon salut », c'est par cui je serai saus, « delivre moi de mes pechiez qui sont issu de mon pechié originaul. Car tuit li autre pechié naquerent de celui. . . . »

Voici la fin :

(Fol. 254) Se vous me demandez pour quoi je n'ai mise ceste petite euvre en rime, je vous di que li riches loriens qui est sor le palefroi, il le rant plus bel et plus avenant, mais il ne li croit pas sa force. La bele robe abelist l'ome ou la femme; nequedant sa vertuz ou sa force ou sa grace, quant a Dieu, n'en amande pas. Pour ce si me samble que nuns ne doit matre fart en sa belle face. De la sainte escriture vous di je sa colours est si bele et si resme que nous ne la doit farder ne maulmetre de malvaise color.

*Dignus est operarius mercede sua* (cf. *MARTH.*, x, 10). Li ovriers est dignes de son loier. Tu qui liz cest psauve et cest livre, et tu qui l'oz lire, je te pri pour Dieu et si te requier, an leu de loier, que tu priez por moi; toutes les foiz que tu lirez cest saunie an sainte eglise seveigne (*sic*) toi de moi. Se tu m'outroies cest don, tu m'avrez plus donné que se tu me donnoies tout l'or dou monde.

*Explicit.*

La version en prose du roman de Barlaam et Josaphat, qui vient ensuite, est très loin d'être complète. A vrai dire, le copiste du ms. 988 n'en a transcrit que les premières pages (ff. 254 b à 259 d). C'est la version bien connue dont j'ai indiqué plusieurs manuscrits et transcrit divers passages à la suite de l'édition du poème de Barlaam et Josaphat que j'ai publiée en 1864 avec la collaboration de M. H. Zotenberg. Premières et dernières lignes :

(Fol. 254 b) *Ci comma[n]ce li livres de Balaam.* En cel temps que les eglises et li mostier furent commancié a edifier ou non Nostre Seignor Jhesucrist, et que li saint home commancerent Nostre Seignor a servir par diverses menieres d'ordre noviaul (*lis. moniaul*), si s'espandi la bonne renommée par toutes les parties dou monde. . . .

. . . . (Fol. 259 c) Or te lieve et te fai bien raognier, et si laisse ta riche robe, et vest une baire, et si t'an vai au roi. Et quant il te demandera que cil habit senefie, se li respondras : « Rois, pour ce que tu me deïs ier : voiz, je suis apperoilliez pour toi suigre et auler après toi lai ou tu venez auler. Car ancores soient les richesces plaisanz et amiables, onques n'avaigne que je an voise sanz toi. »

Suivent quelques morceaux écrits vers le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, sur la nature de Dieu et sur la légende d'Adam (ff. 259 d-261 a).

## TABLE DES LÉGENDES.

- SS. Abdon et Sennen, 99.  
 S. Adrien, 129.  
 S. Agapet, 115.  
 S<sup>te</sup> Agathe, 32.  
 S<sup>te</sup> Agnès, 23.  
 S. Alban, 72.  
 SS. Alexandre et Théodule, 57.  
 S. Alexis, 85.  
 S. Ambroise, 46.  
 S<sup>te</sup> Anastasie, 9.  
 S. André, 1.  
 Annonciation N.-D., 45.  
 S. Antoine, 20.  
 S. Apollinaire, 90.  
 Assomption (L'), 114.  
 S. Augustin, 121.  
 S. Barnabé, 68.  
 S. Barthélemy, 120.  
 S. Benoît, 43.  
 S. Bernard, 116.  
 S. Blaise, 31.  
 S. Brice, 162.  
 S. Calixte, 152.  
 S. Cassien, 106.  
 S<sup>te</sup> Catherine, 166.  
 S<sup>te</sup> Cécile, 163.  
 S. Christophe, 92.  
 S. Chrysogone, 165.  
 S. Clément, pape, 164.  
 S<sup>te</sup> Colombe, 15.  
 S. Corneille, 132.  
 SS. Cosme et Damien, 141.  
 SS. Crépin et Crépinien, 157.  
 S. Cyprien de Carthage, 133.  
 S. Cyriaque, 110.  
 S. Cyrice et S<sup>te</sup> Julite, 70.  
 S. Denis, 151.  
 S. Dominique, 107.  
 S. Donat d'Arezzo, 109.  
 S. Éloi, 2.  
 S. Érasme, 81.  
 S. Étienne, protomartyr, 10.  
 — translation et miracles, 105.  
 S. Étienne, pape, 104.  
 S<sup>te</sup> Euphémie, 134.  
 S. Eusèbe, évêque, 103.  
 — prêtre et martyr, 113.  
 S. Eustache, 160.  
 Exaltation de la sainte croix, 131.  
 S. Fabien, 21.  
 S<sup>te</sup> Félicité, 84.  
 S. Félix de Nole, 19.  
 S. Félix, pape, 96.  
 S. Félix de Rome, 125.  
 S<sup>te</sup> Foi et S. Caprais, 146.  
 S. François d'Assise, 150.  
 SS. Fuscien et Victorique, 4.  
 S. Gallican, 74.  
 S<sup>te</sup> Geneviève, 16.  
 S. Georges, 50.  
 S. Germain l'Auxerrois, 100.  
 SS. Gervais et Protais, 71.  
 S. Gilles, 127.  
 SS. Gordien et Épimaque, 59.  
 SS. Gorgon et Dorothee, 130.  
 S. Grégoire, 41.

S. Hilaire, 18.  
 S. Hippolyte, 112.  
*Homélie*, 82.  
 S. Ignace, 29.  
 Innocents (Les SS.), 12.  
 Invention de la croix, 55.  
 S. Jacques le Majeur, 91.  
 S. Jacques le Mineur, 54.  
 S. Jean-Baptiste, 75.  
 — (Décollation de), 124.  
 S. Jean l'évangéliste, 11.  
 SS. Jean et Paul, 75.  
 S. Jérôme, 143.  
 S. Julien de Brioude, 122.  
 S. Julien l'Hospitalier, 123.  
 S. Julien et S<sup>te</sup> Basilisse, 17.  
 S<sup>te</sup> Julienne, 36.  
 S. Just, martyr, 155.  
 S<sup>te</sup> Justine et S. Cyprien, 140.  
 S. Lambert de Liège, 136.  
 S. Laurent, 111.  
 S. Léger, 145.  
 S. Léonard de Noblat, 153.  
 S. Longin, 42.  
 S. Loup, évêque de Troyes, 98.  
 S. Loup d'Orléans, 126.  
 S. Luc, 154.  
 S<sup>te</sup> Lucie, 5.  
 S<sup>te</sup> Lucie et S. Gémilien, 135.  
 Machabées (Les), 102.  
 S. Mamertin, 47.  
 S. Marc, 51.  
 S<sup>te</sup> Marguerite, 87.  
 S<sup>te</sup> Marie l'Égyptienne, 44.  
 S<sup>te</sup> Marie-Madeleine, 88.  
 S. Marien, 48.  
 S<sup>te</sup> Marthe, 89.  
 S. Martial, 78.  
 S. Martin, 161.  
 — translation, 83.  
 S. Mathias, 38.  
 S. Mathieu l'évangéliste, 137.  
 S. Maurice et ses compagnons, 138.  
 S. Michel archange, 142.

Nativité N.-D., 128.  
 Nativité N.-S., 8.  
 S. Nazaire, 95.  
 SS. Nérée et Achillée, 61.  
 S. Nicaise, 6.  
 S. Nicolas, 3.  
 Les onze mille vierges, 156.  
 S. Pancrace, 60.  
 S. Pantaléon, 94.  
 S. Paul (Conversion de), 25.  
 S. Paul (Passion de), 77.  
 S<sup>te</sup> Pélagie, vierge, 148.  
 S<sup>te</sup> Pélagie d'Antioche, 147.  
 S. Pèlerin, 62.  
 S<sup>te</sup> Pétronille, 65.  
 S. Philippe, 53.  
 S. Pierre (Chaire de), 37.  
 S. Pierre ès liens, 101.  
 SS. Pierre et Marcel, 66.  
 SS. Pierre et Paul, 76.  
 SS. Prime et Félicien, 67.  
 S. Prisce, 64.  
 S. Prix, 20.  
 SS. Procès et Martinien, 80.  
 Purification N.-D., 30.  
 S. Quentin, 159.  
 S. Quiriacque, 58.  
 S. Remi, 144.  
 S<sup>te</sup> Restorée, 56.  
 S. Saturnin, martyr à Toulouse, 167.  
 — martyr à Rome, 168.  
 SS. Satyr et Saturnin, 39.  
 S<sup>te</sup> Savine, 27.  
 S. Savinien, 28.  
 S. Sébastien, 22.  
 Sept dormants (Les), 93.  
 SS. Serge et Bacchus, 149.  
 S. Silvestre, 14.  
 SS. Simon et Jude, 158.  
 SS. Simplicie et Faustin, 97.  
 S. Sixte II, pape, 108.  
 S. Symphorien, 118.  
 S<sup>te</sup> Thècle, 139.  
 S. Thibaut, 79.

S. Thomas, apôtre, 7.  
S. Thomas de Cantorbéry, 13  
SS. Tiburce et Valérien, 49.  
S. Timothée, 117.  
SS. Timothée et Apollinaire, 119.  
S. Urbain, 63.  
S. Valentin, 35.

S. Victor, 86.  
S. Vigile, 40.  
S. Vincent, 24.  
S. Vit, 69.  
S. Vital, 52.  
S. Waast, 33.





